

Agde

Journal de la ville



Actu

L'inauguration du Centre de Soins Polyvalent

Le point sur...

1907, histoire d'une révolte

Passion

Le succès du Raid de l'Archipel



Somm

N ° 4 3 • A v r i l - M

Actu

- Venue du Ministre des Anciens Combattants p.4
- Un Centre de Secours qui se modernise p.5
- Signature du Contrat Urbain de Cohésion Sociale p.6
- Inauguration du Centre de Soins Polyvalent p.8
- Inauguration de l'espace Pierre Leroy-Beaulieu p.10
- Présentation de la crèche de l'Agenouillade p.12
- Première édition du Salon du Modélisme p.14

Le point sur...

- 1907, histoire d'une révolte p.15

Passion

- Traversée Cap Océagde p.21
- Portrait de Serge Gleizes p.22
- 2^{ème} édition du Raid de l'Archipel p.24

Rencontre avec...

- Créations artisanales au cœur des Halles p.26

Patrimoine

- Les seigneurs de Montmorency... Henri II p.28

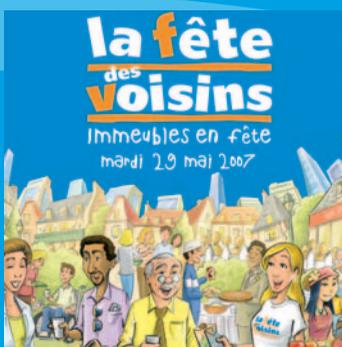
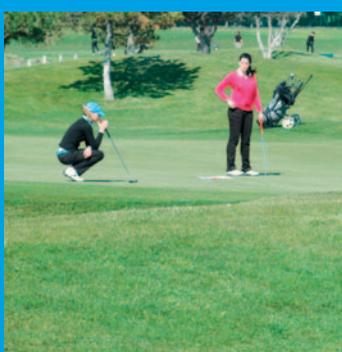
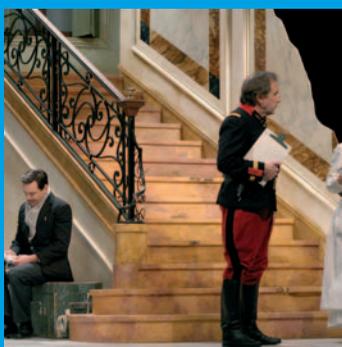
Culture

- "Agde, 2600 ans déjà" p.32
- Le Musée Agathois retrouve sa pharmacie p.33
- "Voyage sur rhodoïd" de Dani p.34
- "La Cantatrice Chauve" interprétée par la Cie du Sud p.35

Au Conseil

- Séance du 22 mars 2007 p.36

- Libre expression p.38



Bloc-notes

Conférence-Débat sur la diététique	p.39
Concert-rencontre de Fanfant à la MDS	p.39
Table ronde d'anthropologie	p.39
Noces d'or... et plus encore	p.40
Un duo en rouge et bleu pour la SNJA	p.40
Remise de chèque par la Lyonnaise des Eaux	p.40
Inauguration du local de la Croix Rouge	p.41
7 ^{ème} Festival de Tarot	p.42
"Super Mamie" mais aussi poète	p.42
"La Sainte-Catherine" et "Love Letters"	p.42
Bourse aux Emplois Saisonniers	p.43
Forum des Métiers	p.44
Tradition : le Pierrou	p.44
Golf : Grand Prix de la Ville d'Agde	p.45
Maëva Verdu couronnée Miss Agde 2007	p.45
Commémorations : hommage aux victimes de la guerre d'Algérie	p.46
Robert Catanzano nous a quittés	p.47
"Relais Mémoire", nouvel atelier du CCAS	p.47
La Fête des Voisins 2007	p.47
Etat Civil	p.47

Le Ministre délégué aux Anciens Combattants à la rencontre des rapatriés agathois



C'est dans la salle des Mariages de la Maison du Cœur de Ville, que le Maire et les membres de son Conseil Municipal ont reçu le 1^{er} mars dernier M. Hamlaoui Mekachera, Ministre délégué aux Anciens Combattants. Celui-ci était pour l'occasion accompagné de Georges Fontès, ancien Ministre (qui occupa les fonctions de M. Mekachera de 1986 à 1988), de Michel Thénault, Préfet de Région et de Paul-Henri Cugnenc, Député de l'Hérault. Dans la salle, de nombreuses personnes avaient pris place afin de rencontrer le Ministre et de discuter avec lui.

Avant tout, le Maire a souhaité la bienvenue au Ministre. "C'est un grand honneur pour Agde de vous recevoir aujourd'hui en présence de nombreux responsables des associations d'anciens combattants, de rapatriés et des Harkis. Agde est une commune qui fait beaucoup pour commémorer le souvenir. Nous organisons chaque année onze cérémonies, dont trois commémorent les conflits survenus en Afrique du Nord : celle du 26 mars, qui marque le souvenir de la fusillade de la rue d'Isly, à Alger, celle du 25 septembre à l'occasion de la journée nationale des Harkis, cérémonie que nous avons mise en place en 2003 et pour laquelle une stèle a été érigée, et enfin celle du 5 décembre, qui marque la journée nationale des morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Nous mettons un point d'honneur sur Agde à ce que la mémoire du passé soit transmise,



souligner qu'au lendemain des élections présidentielles de 2002, le gouvernement a souhaité une politique résolument volontariste en faveur des rapatriés. Nous voulons une reconnaissance sociale et matérielle pour tous. Il faut que la question des rapatriés soit définitivement réglée, pour les rapatriés mais aussi et surtout pour les Harkis. Aujourd'hui, il reste encore beaucoup à faire. C'est à vous d'indiquer et de souligner les problèmes et c'est pourquoi je suis ici aujourd'hui, pour échanger, pour discuter avec vous de façon amicale et dépouillée de tout formalisme. Nous sommes tous des citoyens, nous sommes tous des Français".

A l'issue de son discours, un échange a eu lieu avec le public. Le Ministre a pris le temps d'écouter et de répondre à chaque question qui lui était posée. Les sujets abordés ont tourné

notamment autour de la question des Harkis et de leur reconnaissance, mais aussi de la libre circulation vers l'Algérie et du respect des droits de chacun. A la fin du débat, M. Hamlaoui Mekachera a invité les personnes présentes, dont certaines n'ont pas eu le temps de s'exprimer, à lui écrire directement au Ministère afin qu'il puisse apporter une réponse la plus précise possible à leurs interrogations.



Un Centre de Secours qui se modernise

Pose de la première pierre par le Maire d'Agde entouré notamment de Sébastien Frey, son premier Adjoint et Président du SIVOM, du Colonel Cassar, de Michel Gaudy, Président du SDIS et des Maires de Vias et Marseillan



dire que l'effectif minimum a été, en à peine plus d'une décennie, quasiment multiplié par deux. *"Il devenait donc urgent de trouver une solution pour développer les locaux de vie et pour donner au personnel un équipement permettant un fonctionnement normal. C'est aujourd'hui chose faite, puisqu'après un an et demi d'études, le projet sort enfin de terre"*. Celui-ci s'élève à "750 000 euros HT, financés à 30 % par le Conseil Général de l'Hérault, le reste étant pris en charge par le SIVOM et les communes qui y adhèrent".

Jérôme Bonnafoux a tenu à remercier *"les Maires, les élus, les chefs de services et les fonctionnaires"* pour leur collaboration avec les sapeurs-pompiers. *"Cela*

fait maintenant plus de trois ans que nous travaillons ensemble et je dois dire qu'il existe une confiance absolue qui nous permet de travailler en toute sérénité. Si la départementalisation a quelquefois coupé le cordon entre élus locaux et ceux du SDIS, force est de constater que ce n'est pas le cas ici, en Agde, et cette extension orchestrée en seulement quelques mois en est la preuve. Je me souviens de la première réunion en Mairie d'Agde. Moi qui m'attendais à de longues négociations. En 20 minutes, le scénario était bouclé. Il ne manquait plus qu'à écrire le film qui se traduit aujourd'hui par cette magnifique réalisation".

Prenant la parole en sa qualité de Président du SIVOM, Sébastien Frey a voulu pour sa part faire passer deux messages. Le premier pour dire que *"ces investissements sont une reconnaissance que nous devons aux soldats du feu en tant que citoyens et en tant qu'élus. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler sur ce projet aux côtés de leurs représentants"*. Le second pour rappeler l'implication du SIVOM dans tout ce qui a trait à la vie quotidienne puisque, outre cette extension du Centre de Secours qui a réuni *"autour d'une même table tous les élus"*, le Syndicat travaille aussi *"sur la restauration scolaire, la télé-alarme et la mise en place de la télésurveillance sur Bessan"*.

Enfin, le Maire d'Agde a souligné combien il était *"bon de voir la République impliquée autour de dossiers comme celui des sapeurs-pompiers. Nous sommes aujourd'hui là pour rendre hommage à nos soldats du feu, qui vivent sans répit, toujours sur le qui-vive, afin d'assurer notre sécurité. Nous ne cesserons jamais de les en remercier. Vous le savez, la sécurité est inscrite dans nos priorités depuis cinq ans. C'est un travail collectif qui réunit aujourd'hui les forces de police, nationale et municipale, les gendarmes et les sapeurs-pompiers. Je voudrais remercier le Président du SIVOM, Sébastien Frey, qui a su réunir les Maires du canton sur ce dossier, dont l'aboutissement fut rapide"*.

Un investissement de 750 000 euros pour un service toujours plus efficace

Comme l'a souligné Michel Gaudy, Président du SDIS, *"on dit souvent que la sécurité est l'affaire de tous. Aujourd'hui, on voit bien que c'est le cas"*. Et en effet, ils étaient tous là, en ce 27 avril, pour poser la première pierre de l'extension du Centre de Secours d'Agde. Ainsi, autour du Capitaine Jérôme Bonnafoux, étaient réunis, dans une ambiance bon enfant, le Maire d'Agde et Président de l'Agglomération Hérault-Méditerranée, son premier Adjoint et Président du SIVOM, Sébastien Frey, les Maires de Bessan, Marseillan et Vias, le Président du SDIS 34 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), Michel Gaudy mais également le Député Suppléant et le Colonel Charles Cassar.

Ainsi que l'a précisé le Chef de Corps d'Agde, Jérôme Bonnafoux, le lancement de ces travaux marque *"une date importante dans l'histoire des sapeurs-pompiers d'Agde"* qui *"va venir enrichir notre patrimoine, avec la construction d'un nouveau bâtiment"* lequel va permettre, à terme, *"d'apporter tout le confort nécessaire au personnel de garde, en lui offrant de meilleures conditions pour effectuer ses missions"*.

Un projet rendu nécessaire par le développement du Centre et de ses activités. En effet, celui-ci compte désormais 42 sapeurs-pompiers professionnels, 30 sapeurs-pompiers volontaires, 3 secrétaires, 2 agents techniques, 1 cuisinier et, en termes de moyens, 21 véhicules et engins roulants, lesquels ont *"une moyenne d'âge inférieure à 5 ans"* Si la caserne est de construction récente, *"le projet initial, bien que magnifiquement mené, s'avère être aujourd'hui inadapté aux effectifs actuels"* n'a pas manqué de relever le Capitaine Bonnafoux. Il faut

Le centre ville d'Agde, territoire prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale



Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), qui succède depuis le 1^{er} janvier 2007 au Contrat de Ville, a été signé le 14 mars dernier à la Maison du Cœur de Ville d'Agde par le Maire d'Agde et Président de l'Agglomération Hérault-Méditerranée, le Préfet de Région, le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Béziers et le représentant du Conseil Général.

Un triple objectif pour un contrat s'articulant autour de cinq axes prioritaires

Marquant le renouvellement d'une action sociale essentielle pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée et en particulier pour la ville d'Agde, ce contrat, qui s'étend sur la période 2007-2009, remplit un triple objectif : définir un projet urbain et social, destiné à réduire les écarts de développement entre des territoires

prioritaires et leur environnement, améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers concernés et favoriser l'égalité des chances. Les CUCS regroupent l'ensemble des contrats existants (contrats locaux de sécurité, équipe de réussite éducative...), sur une durée de trois ans reconductible. Ils sont signés entre l'Etat et les Agglomérations.



La Ville a déjà mis en place ou accompagné de nombreux projets s'inscrivant dans ce dispositif comme l'installation de l'ANPE et des ASSEDIC dans de nouveaux locaux...



Signature du CUCS le 14 mars en Maison du Cœur de Ville

Ces nouveaux contrats s'articulent autour de cinq axes majeurs : l'accès à l'emploi et au développement économique, l'amélioration du cadre de vie, la réussite éducative, la prévention de la délinquance et la santé. Leur mise en œuvre est gérée par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances.

Le centre ville d'Agde, un territoire prioritaire

Dans le cadre du CUCS, le centre ville d'Agde sera considéré comme territoire prioritaire. A ce titre, il pourra bénéficier de crédits spécifiques à l'appui d'une stratégie de développement qui s'articulera avec le Projet de Rénovation Urbaine (projet de rénovation de l'habitat), dont le périmètre est en cours d'instruction, avec le Contrat de Réussite Éducative, avec le dispositif Ville-Vie-Vacances, avec le Contrat Intercommunal de Sécurité, avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et avec la Maison de l'Emploi du Grand Biterrois.

Le programme opérationnel du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sera défini pour le mois de juin 2007 en partenariat avec l'ensemble des signataires.

L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances met à disposition du CUCS Hérault-Méditerranée une enveloppe de 52 687 € (hors crédits de droit commun).

D'autres partenaires se sont engagés au titre de la Politique de la Ville sur des montants au moins équivalents aux enveloppes allouées pour l'année 2006 (hors crédits de droit commun) que chaque intervenant (Département, CAF et autres) affecte sur le territoire dans le cadre de ses propres compétences.

Pour l'année 2007, la CAHM a programmé une enveloppe financière de 45 000 € et la Ville d'Agde 60 000 €.



... L'ouverture du centre social Louis Vallière, place de la Glacière et la création de la Maison de la Justice et du Droit



"La Ville a déjà mis en place ou accompagné de nombreux projets qui s'inscrivent parallèlement à cette démarche de manière à la renforcer : l'installation de l'Ecole Municipale de Musique sur la place Conesa, l'instauration d'un Périmètre de Rénovation Urbaine, la création d'un Poste de Police Mixte et d'une manière plus large la réalisation d'équipements comme la Maison de la Justice et du Droit ou l'aménagement de nouveaux locaux pour l'ANPE et les Assedic. Ce nouveau contrat est une chance unique de pouvoir répondre de manière efficace et durable aux problèmes que rencontre dans bien des domaines le quartier historique de la ville. C'est là tout l'intérêt de ce contrat car il prend en compte tous les aspects, depuis l'habitat jusqu'à l'emploi. C'est une grande chance qui va nous permettre de remettre en route ce quartier afin que nul ne soit laissé sur le bord du chemin". C'est en ces termes que le Maire d'Agde a conclu son propos, après avoir présenté les points forts, et ils furent nombreux, du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Serge Rivemale, le Directeur de la CAF de Béziers, a pour sa part insisté sur *"le plaisir (qu'il avait) de voir la Caisse d'Allocations Familiales à nouveau associée à ce projet, ce qui va permettre une continuation et un renforcement de l'action menée dans le précédent contrat, à savoir la lutte contre l'habitat insalubre, un accompagnement de la parentalité, le soutien scolaire, l'accompagnement des initiatives des habitants ou encore l'accès aux vacances"*.

Le Préfet, Michel Thénault, a quant à lui déclaré qu'en la matière, *"Agde est précurseur et exemplaire. Ce deuxième contrat est doté cette année de 50 000 €, mais ce montant évoluera en fonction de la programmation des projets à venir. Je tiens à souligner que l'Etat sera attentif à ce contrat et qu'il ne s'agit pas là d'une substitution aux crédits habituellement alloués. Les moyens déployés ici sont un plus. Un autre point que je souhaiterais mettre en avant est que ce contrat a pour ambition d'améliorer la vie quotidienne des habitants du Cœur de Ville, ce qui amènera à une vraie cohésion sociale"*.

... L'installation de l'Ecole de Musique place Conesa



Le Ministre de l'Aménagement du Territoire inaugure le Centre de Soins Polyvalent



Le Centre de Soins Polyvalent, inauguré le 15 mars

Comme l'a souligné Christian Estrosi, Ministre de l'Aménagement du Territoire, *"ce n'est pas tous les jours que l'on voit s'ouvrir un hôpital en France. C'est un moment fort dans l'existence d'une collectivité, qu'il n'est pas donné à tout le monde de vivre"*. Et le fait est qu'en ces temps de rationalisation de la carte sanitaire, la création d'un nouvel établissement de soins en France est plutôt rare. C'est donc un moment véritablement historique qu'a vécu et apprécié à sa juste valeur l'ensemble des personnes présentes à l'inauguration du Centre de Soins Polyvalent d'Agde, le jeudi 15 mars.

Autour du Maire et président du Centre Hospitalier du Bassin de Thau, du Ministre Christian Estrosi, venu tout spécialement pour l'occasion, les représentants de l'Etat, élus de notre territoire et responsables de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation étaient réunis afin d'assister au couper de ruban officiel, quelques mois après l'ouverture du CSP au public, le 27 novembre dernier.

Six grandes étapes pour un établissement à la pointe du progrès

Il aura donc fallu attendre 46 ans, depuis la création de l'hôpital local en avril 1960, pour voir s'ouvrir sur Agde un nouvel établissement de soins, doté des technologies les plus modernes et qui puisse répondre aussi bien aux besoins de santé des Agathois qu'à ceux des touristes fréquentant la station et plus généralement notre bassin de vie.

S'il est vrai qu'il était dans les objectifs de la fusion des hôpitaux de Sète et d'Agde, le projet de l'hôpital n'a toutefois réellement commencé à se concrétiser qu'à partir de 2002, ainsi que le Maire l'a rappelé dans un bref historique.

Le Centre de Soins aura donc mis six ans à sortir de terre. Six années marquées par autant d'étapes. La première remonte au 9 janvier 2002, date à laquelle le conseil d'administration du Centre Hospitalier Intercommunal du Bassin de Thau approuvait, sous la présidence du Maire d'Agde et Président du CHIBT, l'avant-projet sommaire d'une unité de soins longue durée rattachée au CSP d'Agde. Quelques mois plus tard, le 22 mai, nouvelle avancée dans le dossier : la Commission exécutive de l'Agence Régionale



Couper de ruban officiel pour le Ministre de l'Aménagement du Territoire, entouré ici du Préfet de Région, du Maire d'Agde et du Député de l'Hérault



Une foule nombreuse était présente à l'inauguration

de l'Hospitalisation accepte la création du CSP d'Agde par transfert de lits en provenance d'Agde et de Sète. L'année suivante, le 26 mars 2003, cette même commission acceptait le transfert de l'unité de soins longue durée d'Agde sur le site du CSP. Puis, le 22 juillet 2003, le Maire délivrait le permis de construire de l'établissement, dont il devait poser la première pierre le 28 septembre 2004, aux côtés de Madame Darde, Directrice de l'ARRH.

Comme l'a expliqué le Maire, après avoir remercié Christian Estrosi "de nous faire l'honneur de sa présence, en ce jour historique pour notre cité" et lui avoir remis la médaille de la Ville, le chemin aura été long et jalonné de difficultés jusqu'à l'ouverture du Centre de Soins. Il aura en effet fallu "des années de travail, de négociations, de partenariats parfois difficiles, mais qui se révèlent aujourd'hui particulièrement fructueuses. Pour aboutir à cette inauguration, les obstacles furent en effet nombreux à franchir. Ils furent à la hauteur de l'enjeu et des défis que nous avons ensemble à relever."

Le point de départ d'un pôle santé exemplaire

Le CSP a ouvert ses portes au public le 27 novembre 2006. Inauguré officiellement ce 15 mars, il est "le point de départ du développement d'un pôle santé que je souhaite exemplaire", a souligné le Maire, et qui voit déjà "se multiplier, notamment dans le quartier des Cayrets, des entreprises en lien avec les activités médicales ou para-médicales". Dans les mois à venir, cette offre de soins va venir s'enrichir d'un scanner, l'Etat ayant donné son accord, ainsi que M. Corvèse, l'actuel Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, l'a annoncé récemment au Maire. Enfin, un centre de dialyse viendra compléter la liste des équipements disponibles. Il devrait s'installer début 2008 à proximité du CSP.

Au-delà, le Maire entend que l'offre de soins "en Agde comme ailleurs, puisse s'organiser en réseau afin que soient articulées au mieux les interventions de tous les acteurs. C'est pourquoi, j'ai souhaité que prenne place, au sein du Centre de Soins Polyvalent, une maison médicale de garde, animée par les médecins généralistes du canton. En effet, c'est en favorisant, nous en sommes tous conscients ici, les partenariats entre médecine libérale et médecine hospitalière, que nous parviendrons à rendre plus efficace l'offre de soins, tout en maîtrisant les coûts. Les dépenses de santé, avec le vieillissement de la population et les progrès technologiques, n'ont pas vocation à baisser. Il est donc nécessaire que nous fassions des efforts d'organisation et j'espère, et je suis convaincu, que nous y parviendrons ici, grâce à l'engagement de tous. J'en suis d'autant plus convaincu que, depuis six ans, j'ai pu constater à Sète et à Agde l'engagement admirable des personnels hospitaliers. Leur abnégation, leur générosité,



Christian Estrosi a salué ce "geste fort de proximité"

leurs compétences et savoir-faire sont en tous points remarquables et ont constamment suscité mon admiration. Je veux aussi saluer les médecins libéraux qui, dans notre canton, ont accepté avec enthousiasme de s'engager dans le projet de la maison médicale de garde. Il y a, là aussi, la démonstration d'un esprit d'engagement au service de nos concitoyens, que nous devons tous saluer".

A terme, Agde disposera donc d'un "ensemble d'équipements doté des technologies les plus modernes. La montée en charge progressive du Centre de Soins Polyvalent, les investissements conséquents des pouvoirs publics et le développement des initiatives privées sont autant d'éléments qui viennent confirmer cette réalité nouvelle. Une sécurité sanitaire renforcée pour une meilleure qualité de vie, des emplois nouveaux dans un domaine d'activités en plein développement, voilà autant d'atouts importants, voire déterminants, pour une cité qui envisage l'avenir avec détermination et enthousiasme".

Un geste fort de proximité

Concluant les prises de parole, le Ministre de l'Aménagement du Territoire, Christian Estrosi, a vu dans cette inauguration "un geste fort de proximité", geste d'autant plus important qu'aujourd'hui, ainsi qu'il devait le souligner, "chacun d'entre nous veut avoir les meilleures prestations de santé près de chez lui. Sept services seront ici rendus à nos concitoyens et je tiens à saluer l'engagement du Maire d'Agde, qui a été déterminant dans la réalisation de ce formidable projet. Je tiens aussi à remercier chacun d'entre vous, qui avez accompagné votre Maire et vos élus dans cette réalisation. On se doit d'être uni autour de tels projets et je suis heureux de voir que chacun, dans son domaine de compétence, a apporté sa pierre à l'édifice. Le partenariat public-privé prend ici toute son importance et donnera toute sa consistance au CSP. Ainsi, la venue d'un scanner ne manquera pas de lui apporter une forte valeur ajoutée.

Il nous faut cependant poursuivre les efforts dans l'aide aux personnes. Le projet Etat-Région 2007-2013 va en ce sens et apporte une vraie réponse, dans tous les domaines. Nous voulons également aller plus loin dans le volet territorial qui sera signé d'ici fin 2007 et dans lequel le thème de la santé, qui nous réunit aujourd'hui, va s'inscrire, afin que tous les Français, quel que soit leur lieu de résidence, dispose d'un véritable service de santé de proximité. La santé est du reste, avec la sécurité, l'attractivité et la compétitivité, l'un des domaines de compétences de mon Ministère qui a engagé à lui seul 25 des 100 M€ investis par l'Etat sur ce territoire". Pour finir, Christian Estrosi a remis au Maire la Médaille du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Une cérémonie qui a conclu cette inauguration, laquelle marque une étape historique pour notre cité.

Inauguration de l'espace Pierre Leroy-Beaulieu



La dernière sortie officielle de Pierre Leroy-Beaulieu, en compagnie de son frère Philippe, le 14 juillet 2006

Hommage à un homme d'engagement et de convictions

Quelques mois après son décès, c'est un hommage officiel qui a été rendu par la ville d'Agde à Pierre Leroy-Beaulieu. En effet, vendredi 6 avril, le Maire et Philippe Leroy-Beaulieu, le frère de l'ancien Député-Maire, inauguraient officiellement, au pied de l'Hôtel de Ville Mirabel, l'espace Pierre Leroy-Beaulieu. Accompagnés d'un grand nombre de personnalités, d'élus municipaux et d'Agathois, et entourés de porte-drapeaux, les deux hommes ont solennellement dévoilé la plaque commémorative avant de prendre tour à tour la parole pour rappeler la vie et l'œuvre de Pierre Leroy-Beaulieu.

C'est avec une grande simplicité et une émotion certaine que Philippe Leroy-Beaulieu a tout d'abord évoqué ses souvenirs de jeunesse, aux côtés de son frère Pierre. *"J'ai retrouvé dans mon album de famille une photo de notre enfance, à l'époque où Pierre, Christian et moi vivions à Lodève. Lorsque nous étions sages, notre grand-mère, en récompense, nous emmenait nous baigner à Agde, avec ses plages magnifiques et cette mer si belle. Sur cette photo, Pierre construit un château de sable. Christian et moi n'avions pas le droit d'y prendre part et nous restions là, nos pelles à la main, à le*

regarder achever son œuvre... Il avait déjà l'œil de l'architecte". Un épisode qui préfigure ce qu'allait bâtir plus tard sur Agde Pierre Leroy-Beaulieu : une station touristique, station qui allait faire de notre cité le "fleuron du Languedoc-Roussillon" mais aussi une ville "qui accueille le monde entier". *"De mon exil romain, je suivais le travail acharné de mon frère et de son équipe. Je suivais ce grand défi et admirais mon frère Pierre pour sa dévotion à ce projet. A chacune de mes visites, je voyais la ville s'agrandir d'avantage et me perdais régulièrement dans ses giratoires. L'Ephèbe devenait un géant, que mon frère avait*

fait restituer à Agde". Avant de clôturer son discours, Philippe Leroy-Beaulieu a tenu à remercier le Maire et son Conseil Municipal mais aussi et surtout les Agathois. *"Sans vous, Pierre n'aurait pas pu y arriver. Votre reconnaissance, aujourd'hui, me touche profondément".*

Le Maire a ensuite pris la parole pour rappeler ce qui fut une période déterminante de l'histoire d'Agde et honorer l'homme qui joua alors un rôle prépondérant. *"L'histoire d'une ville, c'est avant tout l'histoire des hommes et des femmes qui y vivent. L'histoire d'une ville, c'est aussi et surtout l'histoire des hommes et des femmes qui la façonnent. Pierre Leroy-Beaulieu fut l'un d'eux. Pendant 18 ans, il fut même le principal*



Philippe Leroy-Beaulieu a rendu un vibrant hommage à son frère

d'entre eux, celui sur qui reposaient les responsabilités les plus éminentes en une période, dont nous savons tous aujourd'hui qu'elle fut déterminante pour l'avenir de notre cité. Cette période qu'incarna si bien Pierre Leroy-Beaulieu, vous le comprendrez, il m'est difficile de l'évoquer objectivement. D'abord, parce qu'elle correspond à mes années de jeunesse, années qui laissent toujours un goût de sacré et un souvenir idéalisé. Et puis, aux côtés de Pierre Leroy-Beaulieu, avec Guy Tourreau, Laurent Antoine, Lucie Mathieu, et bien d'autres que je ne peux pas citer tous ici, il y avait mon oncle, Marc Serven, et mon père.

Pierre Leroy-Beaulieu fut donc notre Maire pendant 18 ans, de 1971 à 1989. En 1971, Agde est une cité paisible où il fait bon vivre, où toutes les familles se connaissent plus ou moins, mais où les temps glorieux d'une déjà longue et riche histoire semblent passés. Un projet d'envergure est toutefois venu, depuis quelques années, bousculer les habitudes.

C'est celui qui a été initié au début des années 60 par la Mission Racine. Le Cap d'Agde : une station balnéaire qui, parmi d'autres, doit venir capter les flux de population qui, chaque année, traversent notre région pour rejoindre la Costa Brava. En 1971, les premières réalisations ont vu le jour mais il reste tout à faire ou presque. Pierre Leroy-Beaulieu veut donner à la ville un pouvoir de codécision plus marqué afin de faire mieux entendre les intérêts agathois qui ont été, jusque là, quelque peu malmenés par l'Etat. Pendant 18 ans, il va intervenir sur chaque décision en rencontrant de nombreux succès : la préservation de la Grande Conque, la construction du Centre International de Tennis puis du Golf, le développement des infrastructures portuaires, la réalisation du Palais des Congrès et l'édification du Musée de l'Ephèbe, destiné à accueillir la merveilleuse statue de bronze éponyme.

En 1989, à la fin de ses trois mandats, le Cap d'Agde était devenu l'une des destinations touristiques les plus importantes d'Europe, et offrait une cohérence architecturale qui permit à Pierre Racine de souligner combien notre station lui apparaissait comme la plus belle des réussites de la Mission qu'il avait eu à conduire. Cette réussite, que chacun reconnaît, que cela soit dit ici, fut en grande partie l'œuvre de Pierre Leroy-Beaulieu et de ses équipes.

Mais Pierre Leroy-Beaulieu, ce ne fut naturellement, et heureusement, pas que le Cap d'Agde. Si nous sommes ici tous réunis, sur cette large esplanade, qui va désormais porter son nom, conformément à ses dernières volontés, c'est qu'il fit le choix, dans les années 80, d'y aménager une nouvelle

mairie. Là encore, le projet fut sujet à polémique. N'était-il pas devenu un peu mégalo ? Cette phrase, nous sommes nombreux à l'avoir entendu prononcer. Et pourtant, là aussi il fut visionnaire, ayant pris pleinement conscience que sa cité allait changer de dimension et qu'il fallait adapter l'administration municipale à cette nouvelle réalité.

Je ne vais pas aujourd'hui revenir sur l'ensemble des réalisations qui ont parsemé les trois mandats de Pierre Leroy-Beaulieu. C'est désormais aux historiens de raconter cette histoire qui est la nôtre. Je souhaite plutôt rappeler la personnalité de Pierre Leroy-Beaulieu. Elle ne laissait personne indifférent. Elle surprenait même parfois. L'homme avait du tempérament et savait en jouer pour cacher une sensibilité et une générosité que, par pudeur, il ne souhaitait pas toujours laisser paraître. Cela tenait sûrement à son éducation, au sein d'une famille qui, par le passé, avait laissé quelques grands noms à notre histoire nationale.

Son père, Inspecteur Général des Finances, avait été un grand résistant et un bel exemple pour un fils qui se devait de se faire un prénom. Et ce d'autant plus que son frère Philippe, que je suis heureux et fier de compter parmi nous aujourd'hui, était devenu à Cinecittà une star de cinéma.

Pierre Leroy-Beaulieu, après mai 68, se fit élire député de l'Hérault. Il resta cinq années au Parlement mais marqua là aussi tellement les esprits qu'il était resté, jusqu'à ses derniers

jours, le vice-président du groupe des anciens députés de l'Assemblée Nationale. Il n'arriva donc réellement en Agde que la quarantaine passée.

Originaire de Lodève, où il repose désormais, natif de Paris et ayant vécu longuement en Afrique du Nord, il devint pleinement Agathois. En 1989, après son échec à l'élection municipale, quelque peu victime des petites trahisons dont la vie politique est féconde, il choisit de rester vivre en Agde. Il continua à siéger au Conseil Municipal, conscient du respect qui doit être dû à l'exercice d'un mandat que la population vous a confié. Il fut toutefois très affecté par ce qu'il prit pour une forme de désamour des Agathois. Mais jamais, il ne leur en tint rigueur et c'est ici, dans notre belle ville d'Agde, dans sa belle ville d'Agde, qu'il décida de finir ses jours, auprès de son épouse Denise qui l'a rejoint récemment.

Pierre Leroy-Beaulieu fut un grand Maire. Il fut de ceux qui incarnent durablement une cité dans l'esprit de ses concitoyens. Je ne doute pas que là où il est, il continuera à veiller sur elle et sur nous. Je vous remercie."



Le Maire et Philippe Leroy-Beaulieu dévoilant la plaque commémorative

La crèche de l'Agenouillade



L'entrée de la future crèche qui fera la part belle aux matériaux naturels

Un équipement dédié à la petite enfance qui va prendre place au sein d'un site millénaire

Le site de l'Agenouillade, connu de tous les Agathois pour sa quiétude millénaire, est, depuis 2004, le théâtre de travaux d'envergure destinés à redonner à ce lieu exceptionnel sa beauté d'antan.

Réaménagement des voies de circulation, amélioration de l'accessibilité grâce à de nouvelles pistes cyclables, remaniement des espaces, tous les ingrédients se mettent en place progressivement afin de réhabiliter cet élément fort du patrimoine agathois, et plus encore, renforcer les liens intergénérationnels existants.

Afin de compléter ce lieu de vie, où se mêlent déjà joueurs de pétanque, étudiants de l'Université du Temps Libre, visiteurs de l'atelier de création de jouets en bois et familles venues se restaurer ou simplement se promener, la Ville a programmé la construction d'une crèche pouvant accueillir jusqu'à 30 enfants et dont l'ouverture est prévue début 2008.

La réalisation de la crèche de l'Agenouillade, dans un environnement végétal de grande qualité, est avant tout une réponse à l'évolution démographique de la commune et plus particulièrement à celle du quartier du Grau d'Agde et de la périphérie d'Agde.

Cet équipement, qui verra donc le jour en 2008, va être situé derrière la petite chapelle, du côté de la nouvelle voie de circulation. Il sera complété par un parking de 25 places entièrement végétalisé et doté d'une rampe pour handicapés, destinée à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et des poussettes d'enfants. Quatrième crèche de la commune - la dernière à avoir vu le jour en 2003 étant la crèche Lucie Mathieu - cet établissement va avoir un rôle structurant dans le quartier de l'Agenouillade, rôle renforcé par une liaison piétonne qui servira de limite physique entre espace public et espace privatif de la crèche.

Le démarrage des travaux est prévu au 2^{ème} trimestre 2007 pour une durée de 10 mois. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 910 500 euros HT, subventionnés à hauteur de 300 000 euros par la Caisse d'Allocations Familiales.

Le parti-pris architectural est très horizontal et fait appel à de nombreux matériaux naturels : terre cuite pour la couverture, bardage de bois en façade, enduits à la chaux, mais aussi cellulose pour le cloisonnement intérieur. Il faut dire que la structure répond à la norme HQE (Haute Qualité Environnementale).



Une ample toiture marquera visuellement l'entrée de la crèche

Ainsi, à contrario d'une isolation intérieure classique, celle du bâtiment s'effectuera par l'extérieur. Aussi, les menuiseries seront en aluminium thermo-laqué à rupture de pont thermique et les vitrages à faible émissivité. Côté toitures, les volumes alterneront entre couverture en tuiles et terrasses végétalisées. Des capteurs solaires seront également installés sur le toit du bâtiment afin que celui-ci puisse disposer de sa propre production d'eau chaude. Un système de chauffage/rafraîchissement d'air via un sol basse température au gaz sera également installé et participera lui aussi à réaliser des économies d'énergie.

Côté aménagement intérieur, un axe central desservira les deux côtés du bâtiment. Il comprendra notamment un sas d'entrée, une salle d'accueil pour les familles ainsi qu'un espace poussettes et au fond, une vaste salle d'activités motrices de près de 40 m². Cet axe sera souligné par une ample toiture qui viendra coiffer l'ensemble et marquer visuellement l'entrée de la crèche. Cette toiture se prolongera côté jardin, créant ainsi un préau couvert et ouvert sur le parc d'environ 20 m².

De part et d'autre de cette colonne vertébrale, se situeront les espaces dédiés aux enfants. Sur la gauche, se trouveront les salles réservées aux moyens-grands avec un espace de vie de 45 m², une salle pour le sommeil de 31 m² ainsi qu'une salle pour les activités dirigées de près de 13 m². De l'autre côté, sur la droite, seront installées les espaces bébés avec un lieu d'éveil de 31 m², une salle de sommeil de 17 m² et une salle de commodités d'environ 15 m². Globalement, tous les espaces dédiés aux enfants seront orientés sur le parc avec, du côté des bébés, un espace couvert de près de 21 m². Les petits comme les plus grands disposeront en outre de jardins ombragés afin de bénéficier d'un ensoleillement limité. Ces espaces de jeux extérieurs seront orientés sud-est. Une salle à manger commune d'environ 16 m² servira aux déjeuners et aux goûters.

Entourant les espaces enfants, plusieurs locaux seront dédiés au personnel de la structure. L'ensemble sera composé de bureaux, d'une salle de convivialité, d'un office, de vestiaires et de douches ainsi que de plusieurs salles destinées au bon fonctionnement de l'établissement comme la lingerie, le coin propreté, la buanderie ou bien encore la chaufferie ainsi que de nombreux rangements. Ces locaux seront principalement situés sur la façade nord-ouest de l'établissement, le long du cheminement piétonnier, avec une zone de service implantée à l'extrémité ouest du bâtiment.

Avec cette nouvelle réalisation, d'une surface totale d'environ 500 m², la ville portera à cinq le nombre de ses établissements dédiés à la petite enfance. De quoi permettre à nos chères têtes blondes de bien démarrer dans la vie...

Le point sur les structures agathoises dédiées à la petite enfance

Il existe sur Agde plusieurs structures de la petite enfance. Gérées par le Centre Communal d'Action Sociale, elles accueillent tout au long de l'année les tout-petits, qui sont sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance. Plusieurs services sont ainsi proposés aux familles, en fonction de l'âge des enfants, mais aussi de la situation et du souhait des parents : accueil dans une structure ou au contraire, au domicile d'une assistante maternelle agréée.

• Le Centre de la Petite Enfance Française Dolto

Square Jean Félix, Agde. Tél. 04 67 94 66 80

Capacité d'accueil : 30 enfants

(27 enfants en accueil permanent et 3 en accueil occasionnel)

Equipe : 15 personnes + 1 secrétaire

Accueil : du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 et de 7h30 à 18h00 le vendredi. Fermé une semaine pendant les vacances de Noël et trois semaines en été.

• La crèche collective Louise Michel

9, rue du Gingembre, Agde. Tél. 04 67 94 66 90

Capacité d'accueil : 50 enfants

(47 en accueil permanent et 3 en accueil occasionnel)

Equipe : 18 personnes

Accueil : du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 et de 7h30 à 18h00 le vendredi.

Fermée une semaine pendant les vacances de Noël et trois semaines en été.

• La crèche Lucie Mathieu

Rue des Rosiers, Agde. Tél. 04 67 01 74 54

Capacité d'accueil : 20 enfants

(17 en accueil permanent et 3 en accueil occasionnel)

Equipe : 14 personnes

Accueil : du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 ainsi que le samedi, du 15 septembre au 15 mars, de 7h00 à 12h00.

Fermée une semaine pendant les vacances de Noël.

• La crèche familiale

Salariées directement par le CCAS, des assistantes maternelles agréées par le Conseil Général de l'Hérault gardent les enfants à leur domicile tout en bénéficiant de l'encadrement hiérarchique et pédagogique d'une puéricultrice et d'une éducatrice jeunes enfants.

Capacité d'accueil : 50 enfants

Equipe : 15 assistantes maternelles

Siège administratif : rue des Rosiers, Agde

Tél. 04 67 01 74 54 - Fax : 04 67 01 74 58

• Le Relais Assistantes Maternelles

A la différence des autres structures, le Relais Assistantes Maternelles n'est pas un dispositif de garde à proprement parler, mais un lieu d'information. Le RAM est ainsi chargé d'informer les parents sur les possibilités d'accueil auprès des assistantes maternelles indépendantes et propose également des ateliers d'éveil.

Permanence de l'animatrice au rez-de-chaussée du CCAS, les mardis et mercredis, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Premier Salon du Modélisme

Un véritable succès populaire



Plus de 3 000 visiteurs durant deux jours

le Maire a visité le salon et assisté aux nombreuses démonstrations. Il a ensuite félicité les organisateurs pour "cette belle manifestation qui est une véritable réussite. Vous avez mis en place ce salon avec toute votre énergie et votre passion, passion que vous souhaitez transmettre aux nombreux visiteurs présents aujourd'hui. Vous êtes déjà très actifs sur Agde, puisque l'on peut vous rencontrer au Parc Lano où vous vous réunissez régulièrement. Cette première édition est un réel succès et participe activement à l'animation de la ville, ce dont je tiens à vous féliciter". Monsieur Lacam a à son tour remercié la Municipalité pour son soutien ainsi que les exposants pour avoir répondu si nombreux à l'invitation.

Pour sa première édition, le Salon du Modélisme, organisé par l'Atelier Modélisme du Centre Communal d'Action Sociale, a connu un véritable succès d'audience ! En effet, plus de 3 000 visiteurs se sont pressés tout au long du week-end des 3 et 4 mars, au Palais des Congrès du Cap d'Agde, afin d'admirer les nombreuses pièces exposées. Les visiteurs, simples amateurs ou passionnés, ont pu découvrir pour l'occasion de véritables petits chefs-d'œuvre. Les exposants, une cinquantaine au total, venus de tout le département et pour certains de la région et même des Bouches-du-Rhône, présentaient de magnifiques objets allant de la maquette du porte-avion "Charles de Gaulle" à celle du Titanic, pour ce qui est des bateaux. Les circuits de trains électriques ne manquaient pas non plus, tout comme les nombreuses reconstitutions d'avions ou d'hélicoptères, dont le plus léger pesait à peine... 9 grammes ! Des démonstrations de vols "in door" (c'est-à-dire à l'intérieur) ont également eu lieu sur la scène du Palais des Congrès, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Le salon a été officiellement inauguré le samedi matin par le Maire, entouré pour l'occasion d'Yvonne Keller, Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles et Sociales, d'Agnès Lambiès, Conseillère Municipale déléguée à l'Age d'Or et de Monsieur Lacam, organisateur et animateur de l'Atelier Modélisme du CCAS. C'est en musique, au son du groupe "Blue Moon", que

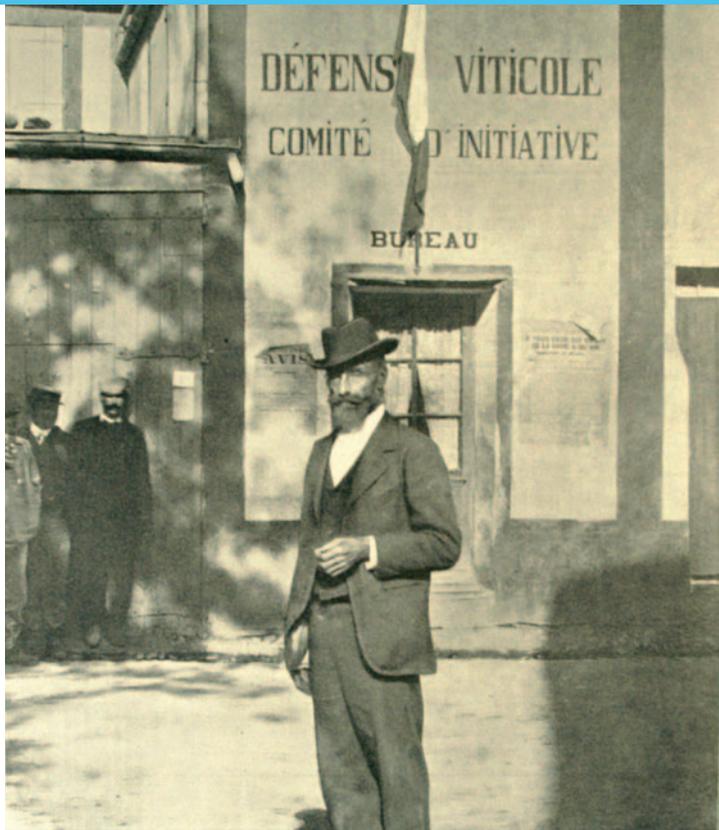


Devant le succès de cette première édition, le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2009 ! En attendant, vous pouvez retrouver les membres de l'Atelier de Modélisme du CCAS tous les mardis de 10h00 à 12h00. Ils font aussi évoluer leurs modèles chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois au Parc Lano, aussi n'hésitez pas à y aller pour les rencontrer.



La maquette du Queen Mary II de 3,45 m de long, un carrosse, la maquette de l'hélicoptère du SAMU, une reconstitution toute en allumettes de Notre Dame de la Garde et la reproduction d'un "vapeur à balancier"

1907, histoire d'une révolte



Marcellin Albert, surnommé "le chef des gueux", le 17 juin 1907, à la veille de l'ordre d'arrestation, devant le siège du Comité d'Argeliers. Cliché, J. Allard

Rappel historique

Au printemps 1907, à la faveur d'une très grave crise de mévente du vin dans une région de monoculture viticole, se produisent dans les principales villes du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, quelques-uns des plus importants rassemblements populaires qu'ait connus la III^{ème} République. Leur objectif est d'obtenir de l'Etat des mesures législatives contre la fraude sur les vins, considérée comme la cause unique de la crise, notamment par la taxation du sucre d'origine betteravière.

Les dirigeants du mouvement, autour de leur leader Marcellin Albert, réussissent à entraîner à leurs côtés la grande majorité des habitants de la région et à susciter la sympathie dans d'autres régions du sud de la France.

Ces rassemblements, disciplinés et pacifiques, sous la bannière tricolore, affirment la volonté d'appartenance

nationale de leurs participants. Il ne s'agit pas de remettre en question le régime, mais de lui demander de l'aide face à ceux qu'ils considèrent comme responsables de la situation : les "lobbies betteraviers".

Le soutien apporté au mouvement par les royalistes et les républicains, alors adversaires des radicaux au gouvernement, et par une partie des socialistes, avec Ernest Ferroul, fait réfléchir le gouvernement Clémenceau. La conviction que la crise de mévente est davantage due à la surproduction plus qu'à la fraude, ainsi que le souci de ne pas voir se développer une opposition entre Midi viticole et Nord betteravier, expliquent sa méfiance et son attentisme. Il s'ensuit un durcissement du mouvement (démission de municipalités, grève de l'impôt), qui provoque la réaction de l'Etat.

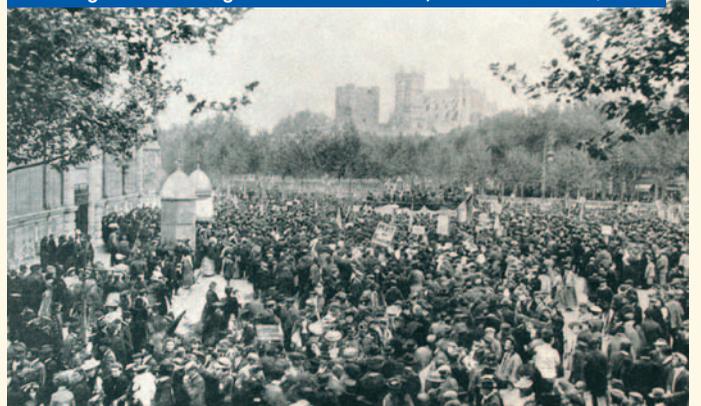
L'arrestation des leaders ainsi que la mort de plusieurs civils à Narbonne entraînent de nouvelles émeutes dans plusieurs villes de la région, et la mutinerie du 17^{ème} régiment d'infanterie, basé à Agde.

Devant la gravité de la situation, dirigeants viticoles, parlementaires et gouvernement prônent l'apaisement. Celui-ci survient après le vote de la loi du 29 juin 1907 "*tendant à prévenir le mouillage des vins et les abus de sucrage*", texte qui éprime la fraude sur le vin à tous les stades de sa fabrication et de sa commercialisation. Ce premier texte sera complété par la loi du 15 juillet "*concernant le mouillage et la circulation des vins et le régime des spiritueux*".

Le refus du gouvernement de traduire les dirigeants viticoles devant la justice civile et les mutins devant la justice militaire, contribue au retour au calme. Les premiers sont libérés dès le mois de septembre, tandis que les seconds sont mutés dans un régiment disciplinaire à Gafsa (Tunisie).

Toutefois, ce mouvement n'a pas été sans conséquences

Meeting de 80 000 vignerons le 5 mai 1907, à Narbonne. Cliché, Allard



1907, histoire d'une révolte



Le serment des vignerons fédérés, le 9 juin 1907, à Montpellier



"Le 22 juin au soir, à la caserne d'Agde : ils sont rentrés dans le devoir" légende "L'illustration" dans son édition du 29 juin 1907

sur l'histoire non seulement de la région, mais également de la nation. Il représente tout d'abord une étape importante dans l'intervention de l'Etat pour réguler l'économie de marché dans le domaine agricole. Ce qui conduit, dans les années 30, au vote d'un ensemble de lois connues sous le nom de "Statut de la viticulture", puis à la création des "Offices". Il débouche aussi sur la création de la CGVM, Confédération Générale des Vignerons du Midi, organisation syndicale dont l'ambition est de regrouper l'ensemble de la profession viticole du Midi, et dont l'existence contribue à rassembler la protestation viticole tout au long du XX^{ème} siècle.

Enfin, ces événements ont montré aux pouvoirs publics les failles de la conception qu'ils avaient, à l'époque, du maintien de l'ordre, à savoir l'utilisation d'une armée de conscription peu préparée à ce rôle et de surcroît à recrutement régional. Suite à la mutinerie du régiment d'infanterie, les conscrits seront dès lors affectés loin de leur région d'origine.

Enfin, l'année 1907 constitue encore et toujours le terreau d'une création artistique et littéraire, prouvant ainsi combien la conscience collective en aura été durablement marquée.



Les événements d'Agde

Le 17^{ème} régiment de ligne est réparti entre Agde et Béziers. Le 1^{er} bataillon occupe la Caserne Mirabel et constitue la garnison permanente. Les 2^{ème} et 3^{ème} bataillons sont casernés à Béziers. L'agitation importante dans ces deux bataillons impose à l'Etat Major de les éloigner de la ville. Le départ pour les manœuvres se fait dans la nuit du 18 au 19 juin à 2 heures du matin. Le 2^{ème} bataillon est cantonné au couvent de la Nativité, et le 3^{ème}, divisé en deux groupes, s'installe à la Caserne Mirabel et à la Vieille Caserne.

Suite aux événements du 19 (arrestation des membres du Comité d'Argeliers) et du 20 juin (4 morts à Narbonne), le bruit court que la troupe marche sur Béziers. L'effervescence a saisi Agde. Le 20 au soir, les soldats du 17^{ème} régiment de ligne, désobéissant aux ordres, partent vers Béziers avec des civils pour sauver leurs parents d'un sort identique à celui de ceux de Narbonne.

Ils font une halte à Vias, puis, évitant le 81^{ème} régiment envoyé pour leur barrer la route, arrivent en ville. Refusant de rejoindre la caserne Saint-Jacques, ils campent sur les allées Pierre-Paul Riquet toute la journée du 21 juin. Après les interventions des membres du Comité Viticole, de leurs officiers, la harangue du Général Bailloud place Garibaldi, qui leur assure qu'il n'y aura pas de punition individuelle, les mutins acceptent de regagner la caserne Saint-Jacques.



Ci-dessus : dessins parus dans "L'illustration" le 29 juin 1907 et illustrant plusieurs interventions lors de la séance du 21 juin au Palais Bourbon. De haut en bas : M. Clémenceau "Je vous dois la vérité ; je ne vous cacherai rien", M. Pierre Leroy-Beaulieu : "je fais appel à tous mes collègues du Midi..." et M. Jaurès : "Vous êtes, M. Clémenceau, la contradiction vivante"

Ci-contre : les mutins du 17^{ème} régiment d'infanterie sur les allées Riquet à Béziers, le 21 juin 1907



Au régiment. Cliché, Yvon



A Béziers, le 21 juin 1907, le Gal Bailloud, commandant le 16^{ème} Corps d'Armée, harangue les mutins du 17^{ème}. Dessin de Georges Scott



Descente de train des 3 membres arrêtés du Comité d'Argeliers. Cliché, Georges Scott

Le 22, à 8 heures du matin, les soldats prennent le chemin de fer et arrivent à Agde, où ils regagnent la caserne Mirabel. Le 23 au soir, l'ordre du départ est donné. Les soldats partent le 24 juin à 2 heures du matin pour Gafsa (Tunisie), remplacer le 96^{ème} régiment d'Infanterie, en passant par Aix.



Les mutins sous les remparts d'Agde

- **31 mars 1907** : Meeting de Bize (600 personnes)
- **28 avril 1907** : Meeting de Lézignan (20 000 personnes)
- **5 mai 1907** : Meeting de Narbonne (80 000 personnes). Ferroul adhère au mouvement
- **12 mai 1907** : Meeting de Béziers (120 000 personnes)
- **19 mai 1907** : Meeting de Perpignan (170 000 personnes)
- **26 mai 1907** : Meeting de Carcassonne (220 000 personnes)
- **2 juin 1907** : Meeting de Nîmes (300 000 personnes)
- **9 juin 1907** : Meeting de Montpellier (plus de 500 000 personnes)
- **10 juin 1907** : Le Comité d'Argeliers lance l'ordre de grève de l'impôt et de démission des municipalités
- **15 juin 1907** : Il est décidé la formation de fédérations départementales dont la réunion formera une confédération générale
- **19 juin 1907** : Arrestation des membres du Comité d'Argeliers (sauf Albert) et de Ferroul. 1 mort à Narbonne
- **20 juin 1907** : 4 morts à Narbonne (une cinquième victime, blessée, mourra le lendemain). Incendie de la Préfecture de Perpignan. Emeute à Montpellier. Révolte du 17^{ème} régiment d'infanterie à Agde
- **21 juin 1907** : Incidents à Paulhan et à Montpellier. Reddition du 17^{ème} régiment
- **23 juin 1907** : Rencontre Albert-Clémenceau
- **26 juin 1907** : Albert se constitue prisonnier
- **29 juin 1907** : Lois contre la fraude
- **2 août 1907** : Libération des membres du Comité d'Argeliers
- **22 septembre 1907** : Création de la Confédération Générale des Vignerons du Midi (CGVM)
- **1910** : L'hl de vin est à 36 francs.

Le Midi en crise

Chronologie (extrait de : Jean Sagnes, Monique et Rémy Pech : "1907 en Languedoc et en Roussillon", Montpellier, Espace Sud Edition, 1997, 281 pages).

- **1900** : Début de la crise viticole (le prix de l'hl de vin est à 11 francs contre 19 francs en 1899)
- **1903** : Remontée temporaire des cours du vin
- **Novembre 1903-Décembre 1904** : Nombreuses grèves agricoles dans l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales
- **1904** : Nouvelle baisse durable des cours du vin
- **Décembre 1904** : Appel de la Société départementale d'encouragement à l'agriculture de l'Hérault
- **Janvier 1905** : Congrès de défense du Midi viticole à Béziers. Formation du Comité régional de défense viticole du Midi présidé par Antonin Palazy
- **2 juillet 1905** : Meeting de Béziers (15 000 personnes)
- **Janvier 1907** : Débat sur les fraudes à la Chambre des Députés
- **11 mars 1907** : Réception par la commission parlementaire d'enquête sur la viticulture, des 87 vignerons d'Argeliers dirigés par Marcellin Albert

La caserne du 17^{ème} après la mutinerie



100 000 vignerons le 12 mai à Béziers
Cliché, Marius Pons



Pour commémorer ces événements, tout un ensemble de manifestations culturelles : conférences, expositions, spectacles, projections de films... vous est proposé du 26 mai au 30 septembre et vous invite à plonger au cœur de cette crise viticole qui secoua le pays tout entier.

Le calendrier

► Mai 2007

• Samedi 26 mai à 20h30

Spectacle conté

"Les vins de la révolte : chronique vécue des événements de 1907" par Fabien Bages

"L'une des plus belles pages de l'histoire populaire du Midi"

Frédéric Mistral

"Les vins de la révolte" est un spectacle composé de récits extraits du carnet de reportages et de la correspondance d'un journaliste, Charles Barthes, qui raconte, jour après jour, les temps forts de la révolte des vignerons : les grandes journées de Perpignan, de Nîmes et de Montpellier, le soulèvement du 17^{ème}, mais également des moments plus intimes et plus particuliers : des réunions, des rencontres, des portraits de personnages importants ou tout à fait anonymes. Ce spectacle conté et illustré de projections de photographies d'époque travaillées, se déroule en extérieur sous les platanes.

Proposé par le Musée Agathois Jules Baudou

dans la cour de l'Ecole Jules Ferry - Agde

Tout public à partir de 9 ans.

Durée du spectacle : 75 mn - Tarif : 2 euros

► Juin 2007

• Vendredi 8 juin à 18h30

Diffusion du film documentaire "Mondovino" de Jonathan Nossiter (2004)

Ce film met en scène la saga des successions dans le monde du vin, symbole de la civilisation occidentale depuis des millénaires. Durée : 130 mn.

Projection suivie d'un **débat** animé par Pierre-Yves Rouillé, Directeur des caves Henri de Richemer SCA Agde-Marseillan et d'une **dégustation de vin**, cuvée spéciale, fournie par les Caves Henri de Richemer.

Salle visioconférence - Maison des Savoirs - Agde

Gratuit. Réservation des places conseillée au 04 67 94 67 00



Gafsa. Vue du camp du 17^{ème} - les mutins



• Samedi 9 juin à 20h30

Spectacle "La vigne en feu"

proposé par l'Atelier Théâtre du CCAS

L'Atelier Théâtre vous fera revivre les grands moments de la crise viticole du Midi de 1907 : l'ascension du leader charismatique Marcellin Albert, chef des "gueux" du Midi et la mutinerie des Pioupious du 17^{ème} régiment d'infanterie dans les casernes d'Agde en juin 1907.

Texte et mise en scène : Martine Bastouil. 25 comédiens et figurants locaux.

Palais des Congrès - Le Cap d'Agde - Gratuit

Réservation obligatoire au service Action Retraite.

Un transport gratuit est prévu pour les personnes à mobilité réduite. Tél. 04 97 94 66 30

• Mardi 12 juin à 14h30

Rencontre avec l'auteur Claude Ecken

Claude Ecken vient d'éditer une bande dessinée : "1907, la longue marche des vignerons du Midi" et permettra au public scolaire de s'informer et de s'approprier ce fait historique local.

Réservé au public scolaire

Salle visioconférence - Maison des Savoirs - Agde

Contact : Bibliothèque Jeunesse. Tél. 04 67 94 67 40

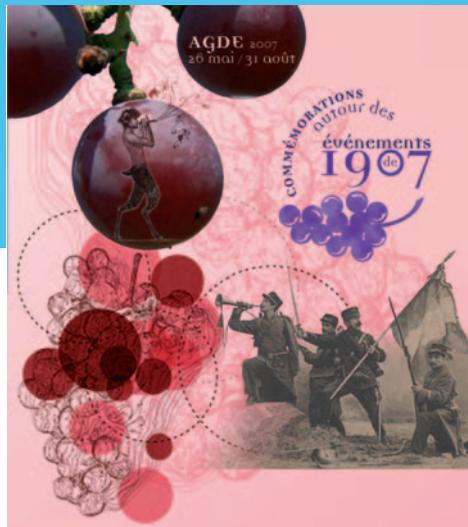
• Samedi 16 juin à 22h00

Spectacle "La vigne en feu"

proposé par l'Atelier Théâtre du CCAS

Parking de la Caserne Mirabel - Agde

Gratuit



Le 17^{ème} de ligne à Gafsa, le 14 novembre 1907. Cliché, Gaulis

• Mercredi 20 juin à 17h00

Conférence "1907-2007. La révolte du Midi viticole 100 ans après" par Jean Sagnes

Professeur émérite et ancien Président de l'Université de Perpignan, Président de l'Association pour la Promotion des Archives d'Agde et de sa Région (APAAR).

Salle visioconférence - Maison des Savoirs - Agde
Gratuit. Réservation conseillée au 04 67 94 67 00

• Vendredi 22 juin à 20h30

Spectacle conté

"Les vins de la révolte : chronique vécue des événements de 1907" par Fabien Bages

Proposé par le Musée Agathois Jules Baudou dans la cour de l'Ecole Jules Ferry - Agde
Tout public à partir de 9 ans.

Durée du spectacle : 75 mn - Tarif : 2 euros

• Samedi 23 juin à partir de 15h00

Conférence "Autour de Dionysos" par Odile Bérard-Azzouz,

Conservatrice en chef du Patrimoine.

Auditorium du Musée de l'Ephèbe - Le Cap d'Agde
Public : adulte - Tarif : 2 euros - Durée : 2 heures

• Dimanche 24 juin à 11h00

Chorale 1907 par l'Ecole de Musique

15 participants. Au programme, des chansons populaires : Gloire au 17^{ème}, La Marseillaise des Vignerons, La grève de l'impôt, Dieu, quel métier de galère, Ah ! que nos pères étaient heureux, Chevaliers de la table ronde, Plantons la vigne, le Se Canto, Glorio As 87.

Dégustation et brasucade du Comité des Fêtes

Parking de la Cave Coopérative - Agde - Gratuit

• Mardi 26 juin à 18h30

Projection du film documentaire "Le sang de la terre et des hommes"

réalisé par les jeunes participants du Chantier Loisirs organisé par le Département Sports Loisirs Jeunesse de la Ville d'Agde, suivie d'un débat animé par Pierre-Yves Rouillé, Directeur des caves Henri de Richemer.

Salle visioconférence - Maison des Savoirs - Agde
Gratuit. Réservation des places conseillée au 04 67 94 67 00

• Mercredi 27 juin à 18h30

Rencontre-dédicace autour du livre "1907, album du centenaire des manifestations viticoles par la carte postale" de Jean-Luc Henry

Président fondateur de l'Amicale Philatélique, Numismatique et Cartophile de Saint-Pargoire.

Salle visioconférence - Maison des Savoirs - Agde
Gratuit. Réservation des places conseillée au 04 67 94 67 00

• Mercredi 27 juin à 22h30

Représentation "Les Pioupious de la Fraternité". Spectacle son et lumière par l'association "Histoire et Musique"

Ce spectacle met en scène le témoignage d'un vieux bâtiment, "La caserne Mirabel", qui raconte à la foule ses souvenirs, incarnés par la bande-son, par des images incrustées dans la pierre, par des artifices, par des personnages tantôt bacchiques, tantôt figurants de Savoy, à mi-chemin entre rêve et réalité, entre souvenir et vécu...

Parking de la Caserne Mirabel - Agde
Gratuit - Durée : environ 45 mn

► Juillet 2007

• Mercredi 18 juillet à 20h30

Spectacle conté

"Les vins de la révolte : chronique vécue des événements de 1907"

par Fabien Bages

Proposé par le Musée Agathois Jules Baudou dans la cour de l'Ecole Jules Ferry - Agde
Tout public à partir de 9 ans.

Durée du spectacle : 75 mn - Tarif : 2 euros

1907, histoire d'une révolte

• Mardi 24 juillet à 18h30

Conférence animée par Pierre-Yves Rouillé

Directeur des caves Henri de Richemer SCA Agde-Marseillan, suivie d'une **dégustation de vin**, cuvée spéciale, fournie par les Caves Henri de Richemer.

Salle visioconférence - Maison des Savoirs - Agde

Gratuit. Réservation des places conseillée au 04 67 94 67 00

• Vendredi 27 juillet à 18h30

Chorale 1907 par l'Ecole de Musique Dégustation et brasucade du Comité des Fêtes

Parking de la Cave Coopérative - Agde - Gratuit

• Mardi 31 juillet à 22h00

Représentation "Les Pioupious de la Fraternité"

Spectacle son et lumière pyrotechnique, proposé par l'association "Histoire et Musique".

Parking de la Caserne Mirabel - Agde

Gratuit - Durée : environ 45 mn

► Août 2007

• Mercredi 8 août à 20h30

Spectacle conté

"Les vins de la révolte : chronique vécue des événements de 1907" par Fabien Bages

Proposé par le Musée Agathois Jules Baudou dans la cour de l'Ecole Jules Ferry - Agde

Tout public à partir de 9 ans.

Durée du spectacle : 75 mn - Tarif : 2 euros

De gauche à droite : l'arrestation de M. Ferroul, Maire démissionnaire de Narbonne, le 19 juin 1907 et Marcellin Albert, de retour de sa visite à M. Clémenceau, faisant le compte-rendu de cette rencontre sur le toit à Argeliers, le 24 juin 1907



Les expositions à voir...

• Du samedi 7 juillet au dimanche 26 août

Exposition "La vigne et les larmes"

Espace Molière - Agde

Visible tous les jours, 10h00-12h00 et 15h00-19h00

Gratuit - Inauguration le vendredi 6 juillet à 18h30

• Du mardi 12 au samedi 23 juin

"1907 dans l'Hérault : pareil à un vent de printemps"

Exposition gracieusement prêtée par le Département Archives et Mémoire du Conseil Général de l'Hérault. Cette exposition permettra à chacun de revisiter l'histoire en découvrant les actualités de l'époque à travers sources écrites, iconographiques et sonores : journaux, affiches, tracts, bannières, chansons, caricatures et cartes postales.

Hall et coursives de la médiathèque

Maison des Savoirs - Agde - Gratuit

Les animations dans les musées

Dans le cadre de la commémoration nationale du centenaire de la révolte des vignerons languedociens, les musées d'Agde participeront au travers de plusieurs animations (s'échelonnant de mai à septembre 2007) autour des thèmes du vin et des vendanges pour le Musée Agathois Jules Baudou et de Bacchus et du vin antique pour le Musée de l'Ephèbe.

• Musée Agathois Jules Baudou

Du 6 juin au 30 septembre, le Musée Agathois vous propose, en complément du spectacle conté de Fabien Bages, de suivre une visite thématique.

• Visite thématique libre "Vivre à Agde en 1907"

Visite autour du quotidien des Agathois en 1907 : costume, modes de vie, activités économiques...

Tout public ; Droit d'entrée uniquement

• Musée de l'Ephèbe

Outre la conférence présentée par Odile Bérard-Azzouz le 23 juin, le Musée de l'Ephèbe vous propose deux rendez-vous réguliers du 6 juin au 30 septembre.

• "L'art de boire chez les Grecs"

Présentation didactique de céramiques et des rites autour du vin dans l'Antiquité.

Tout public - Gratuit

• Visite thématique libre "Le vin et les rites à boire dans l'Antiquité"

Visite autour des origines, du transport du vin, de Bacchus et des rites à boire dans l'Antiquité.

Tout public - Droit d'entrée uniquement

Cap Océagde

Une traversée en kayak de mer

Le Cap d'Agde-les Baléares

Océane et Didier Bonhomme, initiateur de la traversée, ici sur le Capitain Cook 2 aux abords de Brescou



Le 21 août 1999, et pour la première fois dans l'histoire du motonautisme, une performance sans précédent était réalisée au départ du Cap d'Agde : un équipage français de pilotes offshore établissait le premier record mondial de vitesse sur l'eau entre la France et les Iles Baléares. Soit une distance de 220 miles nautiques (1 mile correspond à 1 852 m soit 407 km environ) en 5h45mn. Un an après, le même équipage faisait tomber son propre record à 5h15mn... En juin 2007, des sportifs agathois décident de relever le défi en tentant cette aventure... mais cette fois à la rame !

Un défi sportif, écologique et solidaire

Le message de ces citoyens sportifs est clair : *"préserver la nature et tout particulièrement le milieu marin, pour nos enfants et l'avenir de la planète"*. La Ville d'Agde qui se bat pour la qualité de ses eaux de baignade et la protection de son littoral est bien sûr partie prenante à ce projet, tout comme le SLAM (Sport Loisirs Artistique Municipal agathois) qui fédère de plus en plus d'hommes et de femmes autour des pratiques sportives de pleine nature. L'objectif des participants à ce défi ambitieux est aussi de soutenir l'association VML : Vaincre les Maladies Lysosomales. Sous ce terme, se cachent des affections génétiques gravissimes entraînant un dysfonctionnement des cellules et une détérioration des organes, allant jusqu'à l'arrêt de leurs fonctions. Ces maladies touchent les enfants dès la petite enfance, le plus souvent avec un diagnostic

sans appel. Une petite Agathoise de 6 ans, Océane, est atteinte de l'une d'entre elles. Alors ramer est un moyen pour Didier, Fred, Muriel et Natacha de s'approcher au plus près du combat livré tous les jours par cette petite fille et sa famille.

Une formidable aventure commune

Mathieu Morverand, le premier homme à avoir traversé l'Atlantique en kayak de mer en 1982 (son périple dura 82 jours !), enthousiasmé par le projet de nos kayakistes agathois, a décidé de leur prêter son bateau "le Capitain Cook 2", un kayak rendu célèbre par les exploits d'un autre aventurier : Gérard D'Aboville. De son côté, l'association du "Yacht Club du Cap d'Agde" met à leur disposition un voilier de 26 mètres, le "Spirit of the Ziana" et un skipper afin de les assister pendant la traversée. Toutes les écoles primaires de la ville d'Agde s'impliquent également dans ce projet, à travers des dessins, des poèmes... Les professeurs en profitent pour éduquer les écoliers sur l'environnement, la météorologie, la géographie et la solidarité. Plus de 400 classes dans l'Hexagone suivent aussi cette aventure. La solidarité se moque bien des frontières. N'oublions pas la Société Sillage, l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et les services municipaux de la Ville d'Agde qui travaillent également d'arrache pied à la réussite de cette aventure collective.

Cette aventure n'a de sens qu'avec le soutien de tous

Si vous aussi, vous avez envie d'aider et de soutenir Océane et tous ceux qui, comme elle, souffrent d'une maladie lysosomale, vous pouvez envoyer vos dons à l'association VML (par chèque, à l'adresse indiquée ci-dessous, en vous associant à un élève de primaire d'Agde qui notera, dans son carnet, votre nom et le montant de votre don, ou en déposant votre don en euros dans l'une des trois urnes prévues à cet effet et situées à l'accueil de l'Hôtel de Ville Mirabel, au Palais des Sports, ainsi qu'au restaurant du Yacht Club, à l'Avant-Port. Ces urnes seront collectées chaque jour...).

**Vaincre les Maladies Lysosomales,
2 ter avenue de France, 91 300 MASSY
www.vml-asso.org
Tél. 01 69 75 40 30**

Serge Gleizes

Un bénévole au parcours exemplaire



Serge Gleizes, le volley chevillé au corps



L'équipe des juniors, entraînée par Serge Gleizes, a remporté le Championnat de France UNSS. C'était il y a 21 ans !

Le "bénévolat vocationnel" du début à la fin de la vie est en voie de disparition. Les personnes qui ont trente années de parcours au sein d'une seule et même association sont en effet de plus en plus rares, tant il est vrai que l'engagement bénévole est aujourd'hui plus momentané et répond davantage à une logique assumée d'échanges. Pour rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui œuvrent le plus souvent dans l'ombre, nous avons décidé de broser le portrait d'un homme qui s'est investi sans compter pour le volley agathois. Depuis les années 1970, il transmet des valeurs qui lui sont chères et sous sa houlette, les accessions en division supérieure se sont succédé. Sans plus tarder, laissons la parole à Serge Gleizes.

« J'ai commencé par la pratique du beach-volley l'été, à Valras-Plage, se souvient Serge Gleizes. Le volley est un sport très convivial, où la technique et notamment le "toucher" de balle est primordial ! Puis, j'ai continué dans la cour de Sauclières, à Béziers, en jouant en National 2. En 1965, Roger Cafferato, alors Président du club d'Agde, créé à peine deux ans auparavant, m'a demandé si je voulais rejoindre l'équipe des jeunes où se trouvaient déjà André Tobena, Michel Souques, Raymond D'Ettore, Yves Donadi, sans oublier, côté dirigeants, le joueur

Louis Rumeau qui nous prêtait sa DS pour les déplacements... L'ambiance me plaisait, j'ai donc accepté". Celui dont le nom va rapidement devenir indissociable du volley-ball agathois est aussi connu par nombre d'Agathois pour ses qualités de pédagogue. En effet, si à partir de 1970, il a commencé à entraîner les plus jeunes, dans le même temps, sa licence en poche, Serge Gleizes est devenu instituteur. "Après avoir enseigné à Bédarieux, j'ai rejoint ma femme Aline à Agde, où j'ai appris à mes élèves le français, les mathématiques, l'histoire-géo... pendant 23 ans à l'école Jules Ferry. J'en ai gardé de très bons souvenirs, car nous formions une équipe pédagogique très soudée".

Quand on lui demande quels sont les moments forts de sa carrière d'entraîneur, Serge Gleizes répond. "Le déclic pour moi, et l'un de mes plus beaux souvenirs en tant qu'entraîneur autodidacte, fut l'année 1986, au cours de laquelle l'équipe des juniors, que j'entraînais depuis les benjamins, est devenue Championne de France en UNSS (voir notre photo avec Fred Ros, Jean-Michel Billot, Gilles D'Ettore...). Après, ce fut l'enchaînement : 1987-88, nous montons en N3, deux ans après en N2 ! En fait, toutes les accessions sont exaltantes ! En 1991-92, nous sommes en Pro B, quatre ans après en Pro A. Je me souviens d'un autre moment fort, lors d'une demi-finale en Coupe de France alors qu'Agde évoluait en Pro B. Nous venions de battre deux équipes de Pro A et là, nous rencontrons Cannes, l'une des équipes les plus titrées de Pro A. Le gymnase Charrin peut légalement recevoir 600 spectateurs. Ils étaient ce jour-là plus de 1 500 à s'être déplacés. Malgré la ferveur des supporters, nous avons perdu face à cette grosse équipe du championnat. Je tiens à ce propos à remercier tous les



L'équipe de volley d'Agde en 1970-1971.
En bas, à droite, Henri Molinier, à côté de Serge Gleizes

supporters et tous les partenaires, qui nous sont fidèles depuis toutes ces années. Je voudrais également avoir une pensée pour André Belluire, ex-Président et pilier du club des supporters, qui nous a quittés trop tôt et Henri Molinier, mort dans un accident de voiture alors que l'on devait se retrouver sur les allées Pierre-Paul Riquet pour fêter notre première accession en 1971, avec les joueurs de l'ASB."

Serge Gleizes a eu la chance de vivre sept accessions. Un chiffre conséquent pour un entraîneur. Lorsqu'on lui demande à quoi il doit cette chance, il "pense pouvoir dire qu'à chaque fois c'est parce que toutes les composantes étaient réunies : les qualités physiques et techniques des joueurs, un collectif soudé et le mental pour monter. Pour ma part, j'ai toujours cherché à améliorer les points forts des joueurs afin d'accroître le rendement du collectif. Ensuite, et c'est peut-être le plus difficile pour un entraîneur, il faut arriver à former un groupe et à le faire vivre malgré les différences. Cela demande une bonne connaissance de ses joueurs et une grande écoute. Ce n'est pas toujours évident de valoriser tous les joueurs, en particulier ceux qui restent sur le banc. Cette gestion de groupe n'est pas facile mais c'est aussi l'expérience la plus enrichissante car quand cela se passe bien, vous vivez ensemble des moments inoubliables".

Si Serge Gleizes a aujourd'hui cessé d'enseigner, il officie toujours au sein du club de volley d'Agde. Et que de chemin parcouru depuis 37 ans ! "Je me souviens qu'au tout début, on ne s'échauffait même pas. Les étirements, on ne connaissait pas trop non plus ! Aujourd'hui, en Pro B, les joueurs font entre 350 et 500 sauts par semaine. Il vaut mieux être bien entraîné si l'on veut éviter les traumatismes. C'est pourquoi les joueurs suivent un plan de travail défini avec une préparation physique adaptée." Ce qui demande beaucoup d'investissement. "Il y a des entraînements tous les soirs. Le mercredi, ce sont les plus jeunes qui s'entraînent, ce qui me permet de repérer les qualités physiques et techniques de certains benjamins notamment sur leur mobilité et leur coordination. Et puis, il y a les matchs le week-end, souvent en déplacement. Je remercie à ce sujet ma femme pour sa patience et pour avoir su toujours me montrer beaucoup de compréhension". Aujourd'hui, Serge Gleizes prend davantage le temps de souffler. Il a fallu pour

cela remettre certaines choses à plat, réorganiser le club. "En 1997, j'ai demandé à Laurent, dit Pilou, alors entraîneur à Colmar, de venir nous rejoindre, afin de pouvoir prendre un peu de temps et aussi quelques vacances... En 2005-2006, le club avait besoin de repartir sur de bonnes bases. Nous avons donc décidé de redescendre en N3 afin d'assainir les finances et de redonner un état d'esprit sportif au club. Nous avons aussi choisi de garder des Agathois dans l'équipe Pro et de recruter très peu de joueurs venant de l'extérieur. Ainsi, cette année, il n'y a qu'un seul joueur dans ce cas et encore, il vient de Montpellier. C'est assez rare dans une équipe Pro pour le noter, surtout dans une ville non universitaire ! L'an prochain, nous devrions fusionner avec Marseillan".

Au final, Serge Gleizes "ne regrette vraiment rien. Le volley m'a beaucoup apporté tant sur le plan personnel qu'au niveau relationnel. Aujourd'hui, les valeurs du sport collectif ne sont plus à prouver : vivre ensemble apprend le respect de l'autre, l'entraide, tout simplement à vivre en symbiose avec les autres. Le volley a beaucoup évolué aussi bien au niveau technique qu'au niveau du règlement afin de le rendre plus spectaculaire. Cela n'engage que moi, mais je pense que l'avenir de ce sport se trouve dans le beach-volley. Agde, avec ses magnifiques plages, peut facilement concevoir une structure de beach pour jouer toute l'année, organiser des compétitions de haut niveau et devenir à terme une véritable pépinière de champions locaux". A ce propos, ne ratez pas le tournoi de beach-volley, organisé le 24 mai au Grau d'Agde.

Le 2 février dernier, Serge Gleizes est devenu citoyen d'honneur de la Ville d'Agde. Le Maire lui a remis officiellement la médaille de la Ville, à l'occasion de son soixantième anniversaire. Une reconnaissance bien méritée pour ce personnage incontournable de la vie agathoise.



Le volley, une passion familiale ! Ici, Serge Gleizes et son petit-fils Mathieu (derrière eux, son fils)

Deuxième édition du Raid de l'Archipel Un succès total !

Départ des raiders en kayak de la Pansière direction l'embouchure de l'Hérault



température de l'eau : ils se sont fait en effet renverser par une vague de côté ! Et c'est, les jambes toutes engourdis, qu'ils sont partis en courant jusqu'à la balise suivante, postée au Mail de Rochelongue, avant de poursuivre leur périple jusqu'à Batipaume. Après quelques passages obligés au niveau des

Les kayakistes du côté de la Tamarissière



Passage obligatoire d'une des balises

En ce dimanche 25 mars 2007, à 10h30 très exactement, le son bien caractéristique d'une corne de brume déchire, du côté de la Pansière, l'atmosphère froide et humide. 84 équipages, juchés sur des kayaks biplaces, s'élancent alors pour une folle course sur l'Hérault. L'objectif : trouver un petit pont donnant sur un cours d'eau situé à l'entrée de la Tamarissière et permettant d'accéder aux Verdisses. Un premier passage obligatoire, marqué par une balise, et qui a permis de donner les premières indications sur les qualités physiques des compétiteurs de ce deuxième Raid de l'Archipel, organisé par la Ville. Le temps au chrono est "canon". Il faut dire que nombre de participants sont des raiders avertis, des sportifs qui viennent de tout le grand Sud, des Pyrénées aux Alpes.

Après un portage sur la plage, les kayakistes se battent avec les vagues pour rejoindre la jetée de la Tamarissière. Les premiers font le choix de passer l'embouchure au niveau des phares, choix qui se révélera fatal car la bataille avec les éléments leur fera perdre beaucoup de temps et de force. Les autres optent pour un portage acrobatique sur les jetées afin de rejoindre directement le Grau d'Agde. Annick et Christian, deux triathlètes venus de Vitrolles, mettront sur cette portion pas moins de 57 minutes. "Pour cette épreuve, on a eu vraiment froid, mais faire de l'orientation en kayak, c'est exceptionnel !". Deux autres compétiteurs ont pu tester la faible

Portage des kayaks sur la plage avant d'aller au Grau d'Agde





Spéciale de 12 km en VTT sur le Mont Saint-Loup

balises, les participants ont enfourché leur VTT à partir du Palais des Sports pour une spéciale de 12 km sur le Mont Saint-Loup. Christine et Maud, deux professeurs d'EPS de Lunel, ont trouvé le VTT très "roulant", c'est-à-dire sans difficultés particulières au niveau du terrain. D'autres, moins chanceux, ont cassé leur dérailleur !

Les meilleurs ont mis 44 minutes pour réaliser les trois boucles du circuit.

La descente du volcan vers le Mont Saint-Martin a permis de retrouver un peu de lucidité avant l'épreuve de tir à l'arc et surtout avant de repartir pour une Course d'Orientation très technique. De nombreux raiders ont perdu beaucoup de temps sur cette dernière épreuve. Il fallait en effet être vigilant par rapport à l'échelle de la carte, spécialement dessinée pour l'occasion afin d'aider les participants à retrouver certains postes, particulièrement bien dissimulés.

Au terme de la compétition, le Maire d'Agde, accompagné de son Adjoint aux Sports, André Tobena, a félicité "l'ensemble des concurrents pour leurs performances hors normes" et "les organisateurs : le Département Jeunesse et Sports de la ville d'Agde ainsi que tous les bénévoles, pour la réussite de cette magnifique épreuve mettant en avant la diversité de nos paysages". Il est vrai que tout le service des Sports avait mis pour l'occasion "la main à la pâte", que ce soit les secrétaires, les animateurs, les éducateurs ou le personnel technique.

Chacun a été affecté à des postes divers et variés : contrôle, sécurité, transport du matériel, ravitaillement... Des missions rarement en rapport avec celles qu'ils ont à effectuer au quotidien mais tous se sont pris au jeu. Au final, la réussite de l'organisation du Raid leur revient au premier chef.

Les partenaires ont également leur place dans la réussite de cet événement, que ce soit Sport 2000, Kayak Vert, Graffiti and co, la route des Vignerons et des Pêcheurs ou Altitude Horizons. Ce dernier a permis une gestion technologique des équipes qui étaient chacune munies d'une puce électronique,



Epreuve de tir à l'arc. A ne pas rater, sous peine de devoir faire un tour de pénalité !

laquelle leur permettait de valider leur passage à chaque balise. Les informations ont été stockées sur la puce qui a ensuite été "vidée" sur ordinateur, afin que celui-ci puisse calculer, par rapport à un temps de départ pré-enregistré, les différents temps de course.

Pour finir, le Maire a eu le plaisir de remettre leurs lots aux lauréats de l'épreuve. A commencer par Annick et Christian, vainqueurs de cette deuxième édition en mixte mais aussi au scratch, devant des équipes masculines, avec le joli temps de 3h11. Très décontractés, nos deux compétiteurs ont trouvé ce raid

bien organisé et l'ambiance conviviale. Christine et Maud, quant à elles, ont gagné l'épreuve chez les féminines. "Cette deuxième édition était beaucoup plus nature que l'an dernier. Nous reviendrons !" ont-elles assuré.

A noter, la présence du Commandant des Sapeurs Pompiers de Béziers et ancien Chef de Corps d'Agde, Yannick Rebillon, qui a fait équipe avec Yannick Hivin, Responsable des Sports de la Ville. Les deux hommes ont mis un peu plus de 4 heures pour réaliser la course, à laquelle 84 équipages ont



Dernière étape : une course d'orientation très technique !

participé. Sur l'ensemble, seulement trois auront abandonné. Mais tous, ou presque, ont promis de revenir l'année prochaine, pour la 3^{ème} édition !



Les lauréats en compagnie du Maire et d'André Tobena, son Adjoint au Sport. Au centre, les deux grands vainqueurs de l'épreuve 2007, Annick et Christian



Créations artisanales au cœur des Halles



Il y a du nouveau aux Halles Centrales. En effet, de nouvelles échoppes y ont pris leurs quartiers. Bien sûr, les stands habituels proposent toujours leurs produits frais ou leurs services, mais l'éventail des commerces qui y sont installés s'est récemment enrichi de six stands d'artisans créateurs produisant localement et même créant devant vous. L'idée fait suite au dernier marché de Noël, lequel avait reçu un bon accueil de la part des habitués des lieux. Petit tour de ces nouveaux stands qui sont ouverts, comme le reste des Halles du Cœur de Ville, du mardi au dimanche de 9h00 à 13h00.

Christelle Création, la passion du tissu

Christelle Garcia a d'abord ouvert une boutique dans la rue Jean Roger avant de venir s'installer aux Halles. Elle s'est alors dit qu'être installé là avec d'autres artisans serait plus porteur. C'est donc elle qui est à l'origine du projet des artisans des Halles.

Son univers est fait de douceur, de couleurs et de formes. En effet, Christelle travaille les tissus et les transforme en éléments de décoration de la maison, de chambre pour bébé, mais aussi en accessoires de mode, en sacs, en paréos et même en chapeaux. Elle crée également sur commande et dans des délais rapides. "Je marche au coup de cœur. C'est le tissu qui me dit ce que je vais en faire". Et c'est ainsi que son étal regorge de housses de couettes, d'édredons, de sacs à langer... Tout un univers de tissu qui est aussi un univers artistique...



Jeanine Barrer ou la peinture en trois D



Originaire de Reims, Jeannine a pris sa retraite dans notre ville et s'y est bien intégrée puisqu'elle anime aussi des ateliers au CCAS. Elle s'est mise aux activités artistiques en l'an 2000, afin d'occuper ses heures de loisirs. Elle est notamment passée par l'Association des Artistes Peintres Indépendants Agathois. Ce goût pour la peinture lui a été inspiré par son Papa, qui peignait lui aussi, mais Jeannine a cherché à élargir sa palette. C'est ainsi que sur son stand, le visiteur peut trouver non seulement des tableaux - elle maîtrise l'acrylique, le pastel et l'huile - mais aussi des collages en trois dimensions. Pour ce dernier type de création, Jeannine part d'une image, qu'elle découpe de plusieurs manières avant de coller les unes sur les autres ces différentes couches

tout en laissant entre elles un espace. L'illusion du relief est surprenante et peut être également réalisée sur demande à partir de photos personnelles. Jeannine est heureuse de présenter son travail aux Halles. "Les gens sont surpris de voir qu'il y a ici autre chose que des denrées alimentaires et moi qui ai travaillé dans la vente toute ma vie, j'adore ce contact".



Pierrette Brel, la peinture sous toutes ses formes

En 20 ans de peinture, Pierrette est passée par des associations comme l'AAPIA et s'est vue souvent récompensée pour ses œuvres. C'est à la

naissance de ses troisième et quatrième enfant, des jumeaux, que cette puéricultrice a arrêté ses activités professionnelles pour s'occuper de sa famille. C'est là qu'elle s'est mise aux arts plastiques. Pierrette maîtrise aujourd'hui de nombreuses techniques. Ainsi, elle sait réaliser sur ses toiles de parties en relief, en mortier, qu'elle peint ensuite à l'acrylique. Elle conçoit également des compositions dans de petits tonneaux, ainsi que des œuvres à la cire d'abeille colorée et chaude sur papier siliconé, créations pour lesquelles elle a été maintes fois primée. Elle peint aussi de manière plus "simple", à plat, et propose également de petites scènes qu'elle incruste dans des fenêtres en relief, lesquelles peuvent s'ouvrir et se refermer comme de véritables fenêtres. Le plus étonnant, ce sont sans nul doute ses tableaux en circuits électroniques intégrés, des récupérations d'électroménager par exemple, avec lesquelles elle recompose des vues de villes modernes. Bref, Pierrette est toujours à la recherche de nouveautés. Un univers à découvrir et à redécouvrir sans cesse...

Marcelle Servaeten, l'art au service des autres

"Il y a 5 ans, j'ai commencé par la peinture et la broderie et puis j'ai eu envie de travailler la terre. Je fais donc aussi de la sculpture". Marcelle fait partie de l'association "Coup de Cœur", qui a pour but de récolter des fonds pour d'autres œuvres caritatives comme le Téléthon ou le service pédopsychiatrie de l'hôpital de Béziers, sous forme de livres, de cassettes ou de jeux. Sur son stand, elle propose des céramiques patinées ou cirées, teintées, mais aussi du linge de maison qu'elle décore et toute une palette de petits objets décoratifs. Tout est fabriqué par ses soins et peut être personnalisé. Pour se faire plaisir en faisant un beau geste...



Isabelle Peret, la porcelaine peinte

Partenaire comme Marcelle de l'association "Coup de Cœur", Isabelle a découvert, grâce à une amie, la porcelaine peinte il y a près de 21 ans. Une passion qui ne l'a plus quittée depuis. "J'ai essayé d'autres matières comme la céramique, mais je n'y trouve pas le même toucher".

Isabelle a commencé par prendre des cours durant cinq ans, d'abord sur des inspirations classiques comme du "Sèvres", "car mon professeur possédait, elle aussi, des bases classiques". Puis elle s'est tournée vers des décors plus contemporains mais les fleurs restent son sujet favori. Isabelle achète à Limoges des pièces de porcelaine vierges, sur lesquelles elle applique un décor peint, qu'elle cuit ensuite. La peinture qu'elle utilise est ainsi fixée durablement et résiste même au lave-vaisselle ! Toute la difficulté technique réside dans l'art de maîtriser la cuisson en fonction des couleurs - le plus souvent une douzaine d'heures entre 800 et 950 degrés. Une teinte trop cuite peut ainsi devenir plus foncée que désirée. Parfois, plusieurs cuissons sont nécessaires. Dans son échoppe, il y a des pièces pour tous les goûts et toutes les bourses : des assiettes pour bébé au décor de nounours, des plats de service, des bougeoirs, des services à café... Et si vous ne trouvez pas votre bonheur, Isabelle peut créer un modèle sur commande.



Chantal Debrac, de la chimie à l'art

Chimiste de formation, Chantal s'est toujours intéressée à l'art et à l'artisanat. Beaucoup de dessins puis la découverte de la peinture sur bois en Savoie, qu'elle ramène dans ses valises lorsqu'elle revient dans la région. Aujourd'hui, Chantal peint des tableaux, à l'huile ou à l'acrylique, aussi bien sur toile que sur bois... et même sur des tuiles. Chaque création est bien entendu un

modèle unique. Sa gamme créative s'élargit aujourd'hui à de petits objets décoratifs qu'elle vend, comme Marcelle et Isabelle, au profit de l'association "Coup de Cœur".



Les seigneurs de Montmorency...

Henri II de Montmorency



Un parrain nommé Henri IV

Henri II était pourtant né sous de bons hospices... Issu du mariage d'Henri 1^{er} avec Louise de Budos, celui qui deviendra Henri II de Montmorency est né le 20 août 1595 dans le château familial de Chantilly et c'est Henri IV qui, en qualité de parrain, l'a porté

sur les fonds baptismaux.

Une présentation officielle

Etant le futur héritier de la charge de Gouverneur des Etats Généraux du Languedoc, Henri II a tout juste 11 ans quand son père le fait reconnaître comme son successeur par les nobles de la région. Cette présentation a lieu au cours d'une grandiose cérémonie qui se déroule le 3 octobre 1606 à Pézenas, et qui est présidée par Bernard Du Puy, évêque d'Agde.

Un beau mariage

Quelques années plus tard, Henri II épouse Marie Félicie des Ursins, princesse florentine et nièce de Marie de Médicis. Et c'est à la mort de son père, en 1614, qu'il reprend la charge de Gouverneur et vient s'établir avec son épouse dans le domaine familial de la Grange des Prés, à la sortie de Pézenas.

Comme ses prédécesseurs, Henri II sait se faire apprécier de tous, tant des nobles que du peuple, et quand il se rend à Agde, les habitants l'accueillent comme un enfant du pays.

Réceptions, Comedia Del Arte...

Dans leur domaine, les Montmorency donnent de grandes fêtes, et Marie Félicie s'entoure de nombreux artistes et comédiens italiens, posant les bases de la tradition de théâtre et de Comedia Del Arte qui est restée attachée à ce lieu.

Après avoir évoqué le mois dernier Anne et Henri 1^{er} de Montmorency (voir JM n°42), je vous propose de terminer cette rétrospective familiale par Henri II, qui fut le troisième de la lignée à avoir été Gouverneur des Etats Généraux du Languedoc.

Et si nous avons suivi son père et son grand-père dans les moments heureux d'une famille à l'apogée de sa gloire, nous suivrons avec lui le temps des malheurs, et la fin brutale de la puissance des Montmorency.

Le temps des honneurs

Après sa nomination en qualité de Connétable, Henri 1^{er} passera un peu plus de temps dans son château de Chantilly, et ses venues seront un peu plus rares. Mais il trouvera toujours le temps et les occasions de revenir dans notre région, comme en 1606, pour y faire reconnaître son fils Henri comme son successeur au cours d'une cérémonie qui se déroula à Pézenas en présence de l'Evêque d'Agde, Bernard Du Puy. Et puis, vers la fin de sa vie, il décida de se retirer définitivement à Pézenas au domaine de "La Grange des Prés". Il renouera aussi avec le site de Notre-Dame, qui lui avait tant plu.

...et théâtre de guerre

Parallèlement, Henri II tente à grand peine de maintenir la paix dans une région toujours en butte aux guerres de Religion. Malgré sa volonté farouche de préserver la paix civile et religieuse, il ne peut moins faire que de soutenir le Roi Louis XIII lorsque celui-ci entreprend le 30 août 1622 le siège de Montpellier. Au cours de la bataille, Henri II est désarmé, mais un officier de la garnison de Montpellier le reconnaît, et refusant de le faire prisonnier ou de le tuer, le laisse partir avec ces mots : *“Monsieur, il ne fait pas bon ici pour vous, retirez-vous par là”*. Cette anecdote en dit long sur la considération et le respect des habitants de la région pour Henri II, et plus largement pour la famille Montmorency !

Une chute pour Montmorency

La notoriété d'Henri II de Montmorency dépasse largement le territoire de France puisque son nom rayonne jusqu'au Québec ! C'est là, en effet, que se trouvent la rivière et la chute Montmorency, dénommées ainsi par Samuel de Champlain en l'honneur d'Henri II de Montmorency, qui servit comme Vice-Roi de la Nouvelle France entre 1620 et 1625.

Cette chute, d'une hauteur de 85 mètres, est la plus haute de la province du Québec. Elle est située à l'embouchure de la rivière Montmorency et se déverse dans le Saint Laurent.



Le temps de la révolte

Reconnu et apprécié par tous, y compris du Roi de France, tout semblait sourire à Henri II. Mais c'était sans compter sur l'ambition du Cardinal de Richelieu...

Un Cardinal très autoritaire

Animé d'une grande volonté de puissance, et sous prétexte de construire l'absolutisme royal, le Cardinal entend être l'homme fort du régime et amoindrir le rôle et la puissance des nobles et des bourgeois, chez qui la révolte gronde...



Maison Consulaire de Pézenas

De grands Seigneurs du Royaume se liguent contre le Roi et le tout-puissant Cardinal, et lèvent une armée contre les troupes royales. Parmi eux, se trouvent Marie de Médicis et Gaston d'Orléans, la mère et le frère du Roi, qui voudraient bien entraîner avec eux Henri II de Montmorency.

Celui-ci hésite, mais une nouvelle décision de Richelieu le décidera à la révolte.

Un édit pour des élus

En 1632, Richelieu promulgue "l'édit des élus", décision qui supprime les privilèges fiscaux de la Province en interdisant aux nobles de voter et de lever l'impôt. Au cours d'une réunion des Etats Généraux, qui se déroula le 22 juillet dans la Maison Consulaire de Pézenas, la Province du Languedoc fait sécession du Royaume de France. Henri II prend la tête de la rébellion, et c'est d'Agde qu'il part le 25 juillet pour retrouver les troupes de Gaston d'Orléans.

Une bataille décisive

Les troupes des insurgés et celles du Roi se rencontrent à Castelnaudary, le 1^{er} septembre 1632. Au cours de la bataille, Henri II, grièvement blessé, est fait prisonnier.

Avant le procès, Louis XIII avait fait les recommandations d'usage aux juges en indiquant vouloir *“intimider tous les grands du royaume par la punition du plus puissant de tous les rebelles”*. Le parlement de Toulouse ne pouvait déplaire au Roi, et Henri II fut condamné à mort. Il fut décapité le 30 octobre 1632 dans la cour du Capitole... juste devant la statue de son parrain.

Les seigneurs de Montmorency... Henri II de Montmorency



Remparts et citadelle haute

Un traité de paix et de destructions

Quant au frère du Roi, il sut faire soumission et repentance et le Roi pardonna ! Louis XIII se déplaça à Montpellier où il ratifia un traité de paix avec son frère, et le 15 septembre, il signa une ordonnance dans laquelle il donnait l'ordre de détruire le château de Pézenas, et de raser les citadelles de Béziers et d'Agde, villes qui avaient soutenu la révolte d'Henri II. Tellement soucieux d'effacer jusqu'au nom des Montmorency, Louis XIII fit raser les dépendances considérées comme défensives qu'ils possédaient dans la région, et entre autres, la petite "Montmorencette", qui était située sur le Mont Saint-Clair, et le château des Baux-de-Provence offert par François 1^{er} à Anne de Montmorency. De même qu'il confisqua tous leurs biens.

Le temps des démolitions

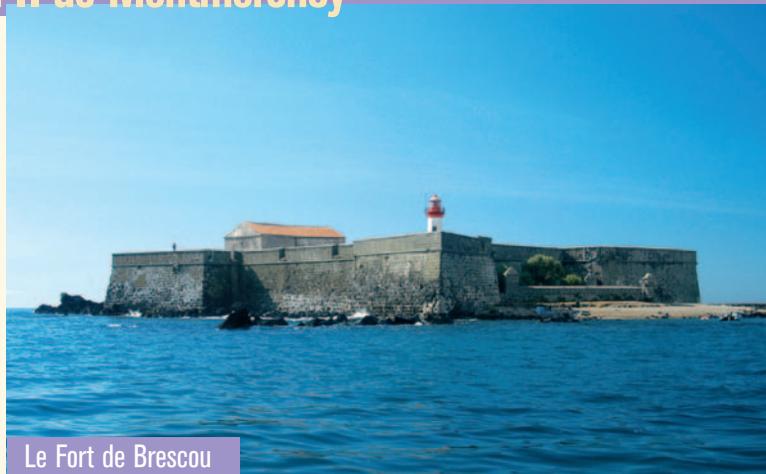
Concernant notre ville, Louis XIII contraint Agde à démolir à ses frais ses châteaux ou citadelles ainsi que le Fort de Brescou.



Quand tombent les citadelles !

Les consuls et habitants ne purent qu'obéir aux ordres royaux. C'est ainsi que la citadelle basse située sur l'actuelle place de la Marine fut démolie. De ces fortifications, il reste encore l'un des piliers qui soutenait l'ancienne porte des Valls, et sur lequel s'appuie la maison Dauby, maison portuaire construite au XVIII^{ème} siècle.

On démolit aussi la citadelle haute. Elle était située près de l'ancienne porte de fer (vers l'actuel rond-point de la Belle Agathoise) et s'appuyait sur les remparts. La rue Molière s'appelait d'ailleurs autrefois "rue de la citadelle".



Le Fort de Brescou

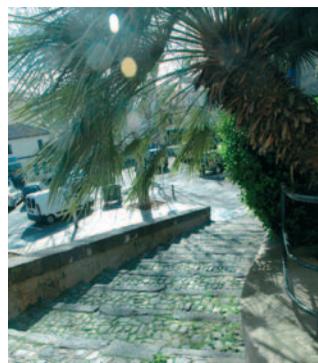
Brescou épargné... sur ordre de Richelieu

Quant au Fort de Brescou, les quelques constructions fortifiées édifiées par le Vicomte de Joyeuse durant les guerres de Religion ne furent démolies qu'en partie. En effet, le Cardinal de Richelieu, qui était venu à Agde en 1629, avait pris la décision de construire face à Brescou un grand port et avait confirmé sa volonté pendant la révolte d'Henri II. Richelieu avait en effet fait le déplacement à Agde du 18 au 20 octobre 1632 pour venir confier à Jean Cavalier, ingénieur géographe agathois, la mission de réaliser ce port, mais sans doute aussi pour vérifier lui-même le crédit apporté à Montmorency par les Agathois. Du coup, Brescou échappa à une complète destruction !

Ces rues qui évoquent la citadelle

Quelques rues, situées dans les parages de l'ancienne citadelle haute, témoignent de par leur nom de l'existence de cet ouvrage défensif. Petit lexique...

- **Place Molière**
Elle s'appelait autrefois "Plan de la Cuitadela".
- **Rue Casemate**
Il s'agit d'un mot italien qui désigne un petit ouvrage fortifié.
- **Rampe de la Poudrière**
En référence au magasin proche de la citadelle haute, dans lequel on entreposait les munitions.



Le temps des reconstructions

Dès que fut connu l'ordre de raser la citadelle haute, les consuls d'Agde s'empressèrent de détruire la partie située en hauteur, mais conservèrent les corps de bâtiment du rez-de-chaussée... dans l'intention de les vendre et de récupérer ainsi l'argent dépensé pour la démolition !



La Grande Chapelle

Des religieuses dans la citadelle

Dans ce but, les consuls vendirent pour la somme de trois mille livres aux religieuses de Sainte-Marie la partie non démolie de la citadelle. Cet acte fut passé le 27 septembre 1632 devant Maître Barral, notaire. Dans cet acte, les consuls se réservèrent le grand portail de marbre afin de l'offrir au Roi ou à l'un de ses ministres. Au bout du compte, ils en firent cadeau à... Richelieu, qui en orna l'une des portes de son château ! Pas rancuniers les consuls !

Mais ce qu'ils ne savaient pas, c'est que Louis XIII avait décidé d'offrir les bâtiments épargnés de la citadelle haute à Monsieur Poitevin, l'un de ses conseillers. Et l'acte de vente... fut annulé ! Les consuls furent d'ailleurs les grands perdants de cette affaire, car Monsieur Poitevin transféra son titre de propriété aux religieuses... qui s'installèrent dans les bâtiments sans déboursier une livre !

Le couvent de Sainte-Marie

Les sœurs de Sainte Marie firent élever leur couvent en utilisant la partie non démolie de la citadelle haute, et y restèrent jusqu'à la Révolution.

L'ancien couvent Sainte-Marie se trouve sur la place Molière. Il est actuellement occupé par une grande salle d'exposition et par l'Office de Tourisme d'Agde.

Cette grande bâtisse, construite en basalte, est de style Renaissance avec ses grandes et hautes fenêtres, et ses détails d'architecture. La porte d'entrée possède un fronton arrondi dans lequel se trouve une niche, qui accueillait vraisemblablement une statue de la Vierge. Un oculus surmonte le portail d'entrée. La salle d'exposition occupe la grande chapelle. Quant à l'Office de Tourisme, il est installé dans la petite chapelle. Aux étages, les locaux occupés par les religieuses servent actuellement de logements et de salles de réunion. Enfin, la cour intérieure occupe une partie de l'ancien jardin qui s'étendait jusqu'à la Promenade.

Hélène PASCUAL

Directrice de l'Office de Tourisme d'Agde

- Sources : • *Histoire de la Ville d'Agde*, Balthazar Jordan
 • *Les Montmorency*, Françoise Kermina
 • Sources et Notes personnelles



La Grange des Prés

Après la mort d'Henri II, c'est sa sœur, Charlotte, mariée à Henri de Bourbon Condé (voir notre précédent journal), qui hérite du domaine de la Grange des Prés. Et c'est le fils de Charlotte, le Prince Armand de Bourbon Conti qui vient rouvrir ce domaine presque vingt ans après les tragiques événements.

Marié à Anne Marie Martinozzi, nièce de Mazarin, Armand de Bourdon Conti, nouveau Gouverneur du Languedoc, relance la tradition familiale des fêtes somptueuses afin de divertir sa cour. Tout comme son oncle et sa tante, qui avaient le goût du théâtre, il devient le protecteur d'un auteur comédien du nom de Jean-Baptiste Poquelin, qui se fait appeler Molière. Celui-ci fait de fréquents séjours à la cour des Conti entre 1647 et 1657.

Mais, sous l'influence de sa femme, Armand, qui mène une vie quelque peu dissolue, s'inquiète pour son âme, et se rapproche de la religion. Du coup, il éloigne de lui tout ce qu'il ne trouve pas moral : il retire son soutien à Molière et... enferme sa maîtresse dans un couvent ! Molière, qui se vengera en brochant de lui un portrait pas vraiment élogieux dans sa pièce "Don Juan", repart à Paris où il joue l'"Andromède" de Corneille devant Louis XIV. Le Roi est subjugué par le talent du comédien au point de lui donner sa protection, et Molière jouera désormais en qualité de Comédien de Sa Majesté le Roi.

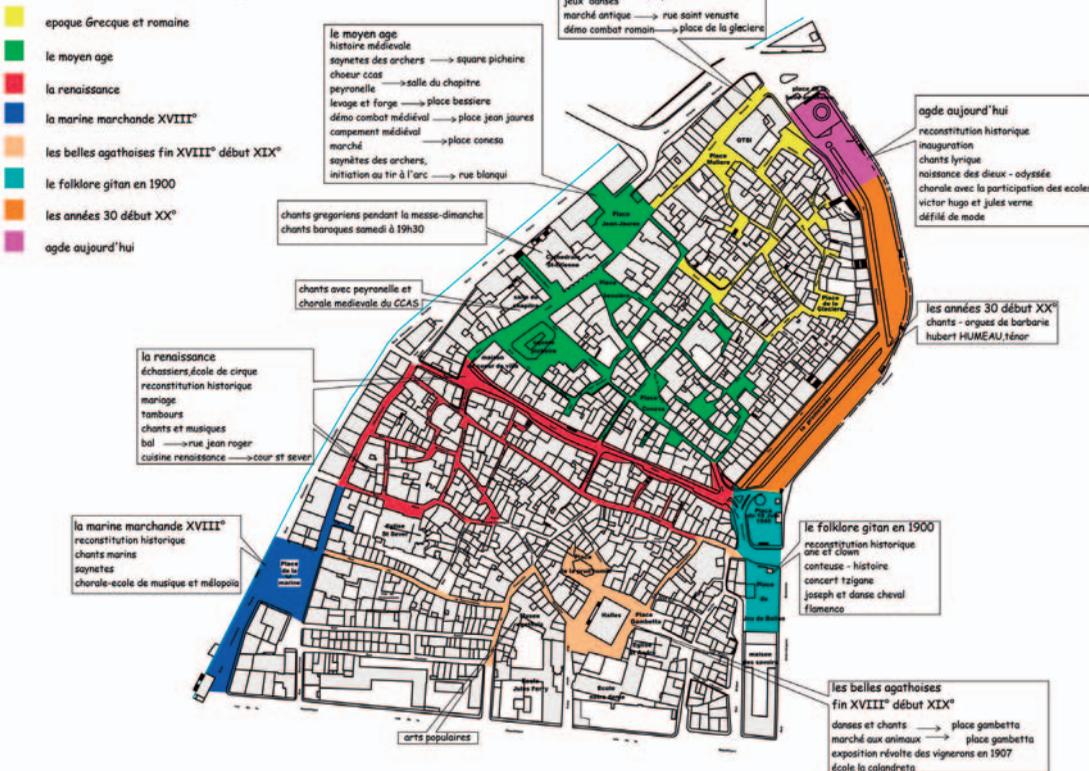
Rectificatifs

• Dans notre précédent article, il a été indiqué par erreur que le monument "La Vierge au rocher" de Notre-Dame du Grau a été édifié en 1920. Monsieur Alain Carles, du Club Cartophile Agathois, possède une photo datant de 1901... où l'on voit le monument. Celui-ci a donc été construit au tout début du XX^{ème} siècle.

• De même, il a été mentionné la date de 1601 comme correspondant aux premières joutes organisées dans notre région. Madame Irène Dauphin, Responsable des Archives Municipales d'Agde, nous indique que cette pratique est bien plus ancienne et remonte, sur Agde, à la période de fondation de notre cité, puisque ce sont les Grecs qui ont amené ces tournois nautiques avec eux. Si, bien évidemment, aucune trace écrite ne subsiste de l'époque, plusieurs documents conservés aux Archives et faisant référence aux tournois de joutes sont néanmoins antérieurs à la date de 1601. Le plus vieux actuellement recensé date de 1594 ! Mais peut-être en existe-t-il d'autres, puisque les Archives d'Agde remontent au XIII^{ème} siècle...

Agde, 2 600 ans déjà Un voyage dans le temps

AGDE 2600 ans déjà



exposition philatélique, campement avec ses roulettes...) ainsi qu'à des reconstitutions historiques mais aussi à des spectacles illustrant l'époque concernée, comme des combats à l'époque gréco-romaine ou encore des saynètes d'archers au Moyen-Age. Partenaire de cette manifestation, l'Office de Tourisme d'Agde, dont les guides costumés vous proposeront différentes visites sur sites*, à raison de deux visites chaque jour, afin de vous en apprendre davantage sur la période grecque, médiévale ou renaissance ainsi que sur le passé maritime de la ville, qui fut longtemps un grand port de commerce et où de nombreuses familles vécurent de la pêche.

Les musées d'Agde seront également ouverts durant tout le week-end, lequel sera aussi rythmé par des bals, des

concerts et des chants.

Pour ne rien manquer de l'événement, un dépliant sera édité, avec un plan de localisation des différentes époques. Il répertoriera, heure par heure, jour par jour, et époque par époque, les différents rendez-vous qui vous seront proposés du matin, 9h30, jusqu'au soir. Vous pourrez notamment assister à une conférence sur la Glacière, vendredi 1^{er} juin à 17h00 à la Maison des Savoirs, conférence donnée par Irène Dauphin, Responsable des Archives Municipales d'Agde, à des chants baroques avec la Chorale Mélopoïa, samedi 2 juin à 19h30 à la cathédrale Saint Etienne ainsi qu'à des chants grégoriens, toujours avec la Chorale Mélopoïa, dimanche 3 juin à l'occasion de la messe donnée à la cathédrale Saint Etienne.

Enfin, pour clôturer ces deux jours de liesse, un grand défilé aura lieu le dimanche 3 juin, à 18h30, avec tous les acteurs de cette grande épopée, à laquelle nous vous espérons nombreux !

* Période grecque : RV place de la Glacière

Période médiévale : RV place Jean Jaurès

Période renaissance : RV place de la Marine

Période Agde aujourd'hui : RV place de la Belle Agathoise

Comme le héros de H.G.Wells, vous aimeriez pouvoir utiliser une machine à remonter le temps ? C'est en quelque sorte ce que vous propose les foyers du Pôle Age d'Or du Centre Communal d'Action Sociale d'Agde les 02 et 03 juin prochains, dans le cadre d'un grand spectacle vivant célébrant, à l'échelle du cœur historique, les 2600 ans d'histoire d'Agathé Tyché. Mise en scène par André Huan, cette reconstitution historique, à laquelle vont participer 500 bénévoles (Agathois, associations, professionnels, écoles, commerçants du cœur de ville et des Halles Centrales) vous invitent à découvrir Agde à différentes époques, depuis la période grecque et sa fondation par les Phocéens au VII^{ème} siècle avant Jésus Christ, jusqu'à aujourd'hui.

Vous pourrez ainsi déambuler d'époque en époque dans le cœur de la vieille ville qui sera, pour l'occasion, totalement fermé à la circulation des véhicules du XX^{ème} siècle !

Chaque période de notre histoire sera installée dans un espace bien défini. L'occasion d'une halte qui vous permettra d'assister à de véritables scènes de vie (village antique et son artisanat, campement médiéval, marchés, ateliers, étals,

Le Musée Agathois Jules Baudou retrouve sa pharmacie



La pharmacie de l'ancien hôpital d'Agde a retrouvé sa splendeur passée

Il y a un an de cela, le Musée Agathois Jules Baudou lançait une grande campagne de restauration pour sa salle de pharmacie ancienne. Les pièces de cette belle reconstitution, mettant en scène l'authentique pharmacie de l'ancien hôpital Saint Joseph, étaient en effet menacées par les insectes xylophages et l'humidité ambiante. Qui plus est, la salle où se trouvait la pharmacie avait elle aussi besoin d'être sérieusement réhabilitée. C'est avec l'aide du Lions Club du Cap d'Agde et de la Ville d'Agde, que toutes les étapes de cette rénovation ont pu être réalisées.

Le 19 mars dernier, la pharmacie de l'ancien hôpital Saint Joseph dûment restaurée a pu être officiellement présentée au Musée Agathois Jules Baudou. Pour l'occasion, le Maire, Yvonne Keller, son Adjointe déléguée aux Affaires culturelles et Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, étaient accompagnés de Michel Adgé, Président de l'Escolo dau Sarret et de Gérard Achiardy, Président du Lions Club. Ce dernier a tenu à rappeler que "cette action a débuté en 2006, suite à une sollicitation du Musée Agathois" et que, dans le cadre de la mission des Lions, qui est d'"être partenaire de la Cité", "le club a souhaité être présent dans la restauration de cette pharmacie en apportant au musée un soutien financier". Michel Adgé a ensuite fait un rappel historique sur l'origine de cette pharmacie, allant jusqu'à détailler le contenu de chaque pot en céramique. Puis le Maire

a pris la parole pour remercier le Lions Club du Cap d'Agde de son action sans oublier tous les bénévoles de l'Escolo dau Sarret qui œuvrent eux aussi pour la préservation du patrimoine agathois. Il a ensuite rappelé que "la pharmacie était menacée par de nombreux parasites. Afin d'éradiquer cette infestation, une entreprise héraultaise spécialisée est intervenue. Cette opération a été rendue possible grâce au don généreux du Lions Club. La Ville a pour sa

part pris en charge la rénovation du bâti, car la pièce où était installée la pharmacie avait également besoin d'être refaite. Je suis fier que ce travail ait été une action collective avec pour seul but, la préservation de notre patrimoine".

Au final, c'est une enveloppe de près de 33 000 euros qui a été consacrée à la rénovation de cette pièce du Musée, laquelle est à nouveau ouverte au public.



Un travail de restauration salué par Michel Adgé, Président de l'Escolo dau Sarret, Gérard Achiardy, Président du Lions Club, le Maire d'Agde, son Adjointe à la Culture Yvonne Keller et les Conseillères Municipales, Christine Antoine, déléguée au Patrimoine et Jacqueline Denolly

“Voyage sur rhodoïd”

Dani, une artiste à découvrir



Daniela Litmanowitsch, plasticienne
Immeuble Méridis
12 rue du Peyrou - 34300 Agde
Tél. 04 67 00 23 71
Port. 06 71 96 30 70

Daniela Litmanowitsch, dit Dani, est une artiste autodidacte au parcours atypique, qui s'exprime sur un support peu commun : le rhodoïd. Petite, Dani a baigné dans le milieu artistique avec un père peintre-sculpteur. Elle a d'abord choisi la danse comme moyen d'expression artistique en devenant professeur de modern-jazz. Après un accident, qui la contraint à arrêter, elle se reconvertit dans la brocante. Ce métier va lui permettre de s'ouvrir au monde et de découvrir de nombreuses formes d'art, de l'art africain à la peinture classique.

C'est au cours d'un séjour à la Guadeloupe, où elle a vécu pendant plus de deux ans, que Dani découvre le rhodoïd. Cette matière plastique, transparente et incombustible, qui est habituellement utilisée dans la fabrication de certaines poupées, est la matière phare des années 60-70. Une période que Dani adore. C'est pourquoi le rhodoïd lui plait tant. Dani choisit donc de détourner cette matière pour l'utiliser comme support artistique et réaliser de magnifiques “vitrail-rideau”. Pour ses créations, elle utilise la technique de la peinture sur verre. Dans un premier temps, Dani conçoit le dessin sur papier, ensuite elle le décalque sur le rhodoïd avec du cerne, qui lui permet de réaliser les contours de ses motifs. Puis elle peint, le plus souvent avec des couleurs chaudes. *“J'aime cette matière, dit-elle, car elle est indomptable. Si je ne cerne pas, ça part dans tous les sens. Et puis, elle m'offre de nombreuses possibilités de création, car la légèreté et la*

transparence du rhodoïd permettent de réaliser de grandes pièces”.

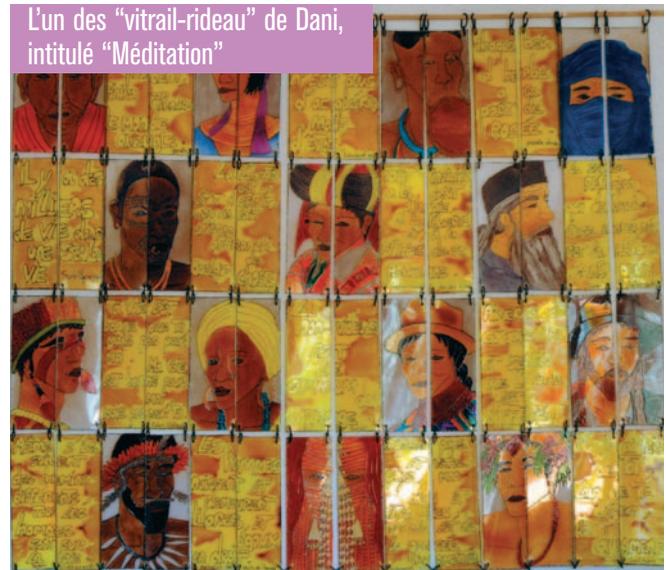
Les œuvres de Dani racontent la plupart du temps une histoire. Elle-même dit *“se sentir parfois comme une journaliste ou encore comme une historienne témoin de son époque qui retrace, sur son support, des faits”.* Il suffit de regarder ses créations pour le comprendre. Outre les compositions florales, ses “vitrail-rideau” ont pour thèmes “Cérémonies d'Afrique”, “Regard d'Asie” ou encore “Ambiance Agathoise”.

Dani est une artiste à l'écoute qui crée aussi des œuvres très personnalisées. Cet axe là, elle

souhaite le développer et propose aujourd'hui de réaliser, à travers ses “vitrail-rideau”, des parcours de vie qui permettraient à chacun de voir figurer sur l'œuvre des moments importants de sa vie et d'avoir ainsi une création personnelle.

Aujourd'hui, Dani, qui vit sur Agde depuis plus de trois ans, travaille chez elle en attendant de trouver un atelier. Certains ont pu apprécier ses œuvres lors de l'exposition qui a eu lieu en mars dernier à la Maison des Savoirs. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'y rendre et qui sont intéressés par les créations de Dani, il suffit de prendre contact avec l'artiste pour qu'elle vous invite à les découvrir.

L'un des “vitrail-rideau” de Dani, intitulé “Méditation”



“La Cantatrice chauve” une représentation de “La compagnie du Sud”



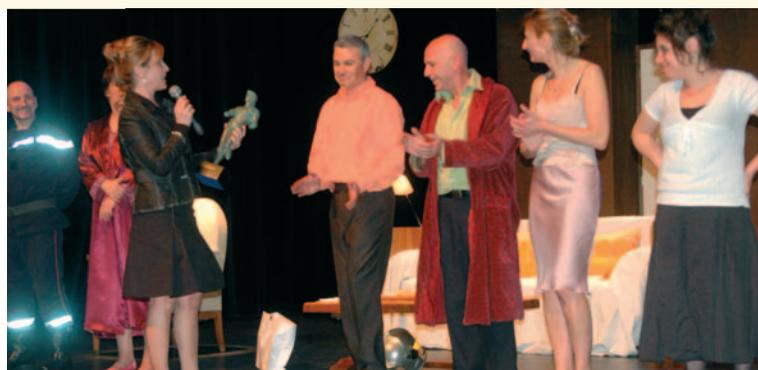
Met Mme Smith reçoivent M. et Mme Martin au cours d'une très ordinaire soirée bourgeoise dans les environs de Londres. Légèrement troublés par l'agressivité de la bonne, les deux couples échangent des propos d'une banalité affligeante scandés par les coups de la pendule devenue folle. A trois reprises, on sonne à la porte sans que personne ne se présente. La quatrième fois, le capitaine des pompiers vient les rejoindre. Tous se lancent alors dans le récit d'anecdotes parfaitement insignifiantes jusqu'à ce que la bonne vienne y mettre son grain de sel. Cette conversation sans queue ni tête passe par des phases d'agressivité latente pour s'achever dans les onomatopées et le non-sens.



“**La Cantatrice chauve**”, d'Eugène Ionesco, dont le sujet porte sur l'insignifiance et la superficialité des rapports humains, a permis à la compagnie de théâtre agathoise “La compagnie du Sud” d'être sélectionnée le mois dernier pour participer au 8^{ème} Festival de théâtre amateur “Les masques des pyramides” organisé par la ville de La Grande Motte et reconnu par la Fédération de théâtre amateur. Mise en scène par François Escobar “La Cantatrice chauve” qui, pour l'anecdote, est jouée en permanence depuis 1957 au théâtre de la Huchette à Paris, lui a valu de remporter le trophée du Festival amateur. Suite à ce succès, la troupe s'est produite, le 10 mars dernier, sur la scène du Palais des Congrès du Cap d'Agde.

A l'issue du spectacle, Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, a offert aux membres de la Compagnie, au nom du Maire et du Conseil Municipal, une représentation de l'Ephèbe pour les féliciter de leur prestation et de leur réussite au Festival de La Grande Motte.

Actuellement, “La compagnie du Sud” prépare son prochain spectacle, “Venise sous la neige”, une comédie de Gilles Dyreck, également mise en scène par François Escobar, et qui sera présentée ce 26 mai au Palais des Congrès.



Les comédiens de la Cie du Sud, ci-dessus lors de la représentation de “La Cantatrice chauve” ont reçu un Ephèbe des mains de Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, au nom de la Ville d'Agde, pour leur prestation et leur prix à la Grande Motte

Au Conseil Municipal du 22 mars 2007

Installation d'un nouvel élu

A la suite du décès de M. Henri Glomot, 2^{ème} Adjoint au Maire, le Conseil, conformément à l'article L. 270 du Code Electoral, a procédé à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal. Madame Lucienne Labatut, candidate suivante sur la liste "Union Agathoise 2002", a été convoquée au Conseil et était présente.

M. le Maire a invité Mme Labatut à rejoindre les rangs de l'assemblée délibérante. Il est précisé que, concernant l'application de la délibération du 21 décembre 2002 relative au régime indemnitaire des élus, Mme Labatut se substituera à M. Henri Glomot, et ce à compter de la présente délibération.

Le Conseil Municipal a pris acte de l'installation de Lucienne Labatut en son sein et de la modification du tableau du Conseil subséquente.

VIE ASSOCIATIVE

Attribution de subventions aux associations

Présentée par André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, cette question, en deux parties, portait tout d'abord sur le solde de la subvention de fonctionnement 2007 pour les 7 associations suivantes : Agde Basket : 22 330 €, Agde Volley-ball : 39 430 €, Racing-Club Olympique Agathois : 111 760 €, Rugby Olympique Agathois : 36 870 €, Agde Handball : 13 620 €, Athlétic-Club des Pays d'Agde : 4 000 € et le Comité des Œuvres Sociales de la ville d'Agde : 70 000 €, soit un total de 298 010 €.

La deuxième partie concernait l'attribution d'une subvention exceptionnelle à 15 associations : Athlétic-Club des Pays d'Agde : 5 000 €, Entente bouliste agathoise : 300 €, Compagnie des archers agathois : 300 €, Agatha western équitation : 300 €, Olympique club de Costebelle : 15 000 €, Master Kick : 10 400 €, Boxing-Club Agathois : 500 €, Espace Nautique d'Agde et du Cap : 4 000 €, Calendreta Dagtenca : 600 €, Jazzinade : 8 000 €, Chrétiens et Cultures : 1 500 €, Association philatélique agathoise : 200 €, Ensemble vocal Mélopoia : 10 500 €, Les objets trouvés : 6 000 €, Parents d'élèves de l'Ecole Municipale de Musique : 2 040 €, soit un total de 64 640 €.

Le Conseil Municipal a adopté cette question à l'unanimité des votants (M. Mur ne votant pas les subventions exceptionnelles).

URBANISME ET TRAVAUX

Intervention du Conservatoire du Littoral au Petit Bagnas

"Le Conservatoire du Littoral informe la Ville qu'il souhaite acquérir une partie de la parcelle de terrain appartenant à la Compagnie des Salins, cadastrée IR n°62, située au Petit Bagnas, sur le territoire communal, pour une surface de 1 43 869 m². Ces terrains n'étant pas inclus dans le périmètre actuel d'intervention du Conservatoire du Littoral, conformément à l'article L 332-1 du Code de l'Environnement, cette opération doit être soumise à l'avis du Conseil Municipal", a expliqué Roland Martin-Pages, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics. Le Maire a précisé que «pour la préemption de cette parcelle, qui se situe sur la gauche de l'entrée du Village Naturiste, nous donnons un avis positif. Cette acquisition permettra d'agrandir la réserve du Bagnas, qui est l'un des joyaux environnementaux de notre commune". Une question adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention (M. Denestebe).

Vente d'un terrain à l'OPAC Béziers Méditerranée Habitat : Résidence "L'île au Trésor"

Henri Couquet, Adjoint au Maire délégué aux Finances Publiques, a présenté cette question qui concerne la construction de bâtiments

abritant la nouvelle Trésorerie et des logements sociaux sur le quartier des Cayrets. Ainsi qu'il l'a précisé, "il s'agit du dernier acte dans la préparation de la construction de la Trésorerie par l'OPAC Béziers Méditerranée Habitat. Cette question concerne la vente du terrain à cet organisme, qui est porteur du projet, qui le finance et qui se rémunérera sur la location à la Trésorerie. Cette opération est une opération blanche pour la commune en terme financier, puisque nous allons récupérer le prix du terrain que je vous propose de céder au prix de 150 €/m² HT, tel qu'il avait été évalué au moment de la préparation du dossier, il y a deux - trois ans. Aujourd'hui, le prix du mètre carré est passé à 200 € mais le projet étant destiné à créer un équipement public et des logements sociaux, et afin de ne pas modifier l'équilibre de l'opération, il est bon de céder ce terrain au prix initialement prévu. Cette vente doit se décider aujourd'hui en raison du choix fait quant au montage du dossier, l'OPAC ayant opté pour une vente et non un bail emphytéotique". Le Conseil municipal a adopté cette décision à l'unanimité des votants moins quatre abstentions (Mme Bousquet, M. Jover, M. Mur, Mme Chevestrier).

RESSOURCES HUMAINES

Création de Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)

A l'unanimité des votants moins une abstention (M. Denestèbe), le Conseil a approuvé la création de postes dans le cadre du dispositif national intitulé "Contrat d'Accompagnement à l'Emploi" (CAE). Comme l'a expliqué Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire en charge de l'Administration Générale, "la Ville d'Agde favorise depuis plusieurs années les actions d'insertion en recrutant, sur des postes correspondant à des besoins collectifs non satisfaits, des personnes en difficulté d'insertion. Le CAE est assorti d'une aide forfaitaire de l'Etat dont le montant est déterminé par l'Agence Nationale pour l'Emploi au moment de l'établissement du contrat. Pour sa mise en œuvre, il convient de conclure une convention avec l'ANPE qui fixe notamment les modalités d'accompagnement et de formation que doit engager la Collectivité. Il est nécessaire également de conclure avec le salarié un contrat à durée déterminée de 2 ans, sur la base de 26 heures hebdomadaires. Ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 12 mois. Il est rémunéré sur la base du SMIC horaire".

Convention Ville/UMLCA pour la création d'une Maison Médicale de Garde

Pour cette question, il s'agit pour la Ville, ainsi que l'a rappelé le Maire, de passer une convention avec l'Union des Médecins Libéraux du Canton d'AGDE (UMLCA), présidé par Gérard Moralis, dans le cadre de l'ouverture d'une Maison Médicale de Garde dans les murs du Centre de Soins à compter du 1^{er} mai 2007. Cette Maison sera ouverte en semaine de 20h à 0h, le samedi de 12h à 0h et le dimanche et jours fériés de 8h à 0h. La Ville souhaite apporter son soutien au promoteur du projet, l'UMLCA, en s'engageant à recruter le personnel qui sera affecté à la Maison Médicale de Garde. Elle sera ensuite remboursée par l'UMLCA, qui a obtenu un financement du Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville (FAQSV). Cette création fait partie intégrante du Pôle Santé et permettra ainsi à l'ensemble des habitants du canton de bénéficier d'une meilleure offre de soins et ce, été comme hiver. Le Maire a ensuite ajouté qu'il s'agissait "d'aider les médecins afin qu'ils soient déchargés de la gestion du personnel et qu'ils puissent ainsi être le plus performant possible sur la mission qui est la leur : soigner leurs patients au sein du Centre de Soins Polyvalent. C'est une volonté politique qui vise à faciliter la mise en place de services publics sur notre commune".

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité (M. Mur ne prend pas part au vote) d'approuver la convention, laquelle porte essentiellement sur le personnel.

FINANCES

Approbation de la convention de partenariat avec l'ADENA

C'est à l'unanimité que les Conseillers Municipaux ont approuvé la convention de partenariat entre la Ville, l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et l'association ADENA afin de réaliser un nouveau sentier sous-marin. En effet, comme l'a rappelé le Maire, "ce sentier a été créé il y a onze ans par l'ADENA. Il s'agissait du premier du genre en Languedoc-Roussillon et c'est afin de répondre à la demande d'un public de plus en plus nombreux que l'association a imaginé ce nouveau sentier, qui partira de la Plagette, à la Conque, pour aller jusqu'au Rocher des Deux Frères. Ce parcours de 500 mètres aller-retour, entre 0 et 5 mètres de profondeur, permettra d'explorer la vie sous-marine et les petits fonds rocheux, soit de manière autonome, soit par l'intermédiaire de visites guidées. Enfin, ce sentier développera également un axe multimédia basé sur la photo numérique et une visite virtuelle".

La convention, d'une durée de deux ans et demie, prévoit :

- Le versement d'une subvention d'investissements de 14 000 € dès la signature de celle-ci afin d'aider au financement de l'aménagement du sentier sous-marin et de l'équipement en matériel.
- Le versement d'une subvention de fonctionnement pour 2007 de 10 000 € dès que l'ensemble des investissements pour le sentier aura été effectué.
- Une aide de l'Office de Tourisme pour la communication du projet.

Acquisition de matériel de saut à la perche, rénovation des courts de tennis du CIT, réalisation de la Maison des Associations Sportives : demandes de financement

A l'unanimité à chaque fois, le Conseil a approuvé les demandes de financement les plus larges possibles, en particulier celles de l'Europe, de la Région, du Département et de tout autre établissement public ou fédération sportive concernés, relatives à l'acquisition de matériel de saut à la perche, à la rénovation des courts de tennis du CIT et à la réalisation de la Maison des Associations Sportives.

Ces trois points ont été abordés dans trois questions successives, qui ont été présentées tour à tour par André Tobena, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport.

En ce qui concerne l'acquisition de matériel de saut à la perche, il s'agit d'équiper pour un coût de 30 000 € HT le stade d'athlétisme qui peut accueillir des compétitions nationales sachant que toutes les fédérations organisant de l'athlétisme sont intéressées.

Pour ce qui est de la rénovation des courts de tennis du CIT, le Département Sports Loisirs Jeunesse propose, dans le cadre de la politique de soutien et de structuration du mouvement associatif, de réaliser la régénération d'un plateau comportant trois courts (les numéros 23, 24 et 25) et la mise en place d'une moquette synthétique sur un plateau comportant quatre courts (les numéros 11, 12, 14 et 15). Le coût estimé des travaux est de 96 000 € H.T.

Enfin, la dernière demande concerne la réalisation de la Maison des Associations Sportives sur le complexe sportif des Sept Fonts à Agde. Ce local est destiné à accueillir trois associations : l'Athlétic-Club des Pays d'Agde, Agde Basket et Agde Handball. Il sera baptisé "Maison des Associations sportives". Le coût estimé des travaux pour cette opération s'élève à 144 880 € HT.

Demande de financement pour la restauration de deux autels-retables dans l'église Saint-Sever

Une fois encore, le Conseil a adopté à l'unanimité la demande de financement qui porte sur la restauration de deux autels-retables dans l'église Saint-Sever. Comme l'a expliqué Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales et Culturelles, "les deux autels-retables situés dans le transept de l'église Saint-Sever, celui du Saint Christ et celui de la Vierge, présentent aujourd'hui des désordres structurels importants et menacent la sécurité des personnes lors de la célébration du culte. Ces objets mobiliers en marbre polychrome sont classés parmi les monuments historiques de la Commune depuis le 11 mai 2001. Pour les travaux de restauration de ces deux autels-retables, dont le montant est estimé à 64 600 € HT, il vous est proposé de solliciter les aides de l'Etat, de la Région et du Département".

Périmètre de Restauration Immobilière : Compte-rendu d'Activités à la Collectivité Locale, exercice 2006 et avenant n°4

Cette question adoptée à l'unanimité des votants moins cinq abstentions (Mme Bousquet, M. Jover, M. Mur, Mme Chevestrier, M. Denestébe) a

été présentée par Henri Couquet, Adjoint au Maire délégué aux Finances Publiques. "Il s'agit du compte-rendu d'activités réalisé par la SEBLI concernant le PRI du Centre Ancien de la ville d'Agde, compte-rendu qui est présenté aujourd'hui à la Collectivité pour l'exercice 2006.

Dans le cadre des études définissant la cohérence des actions à mener sur le centre ville, établies en concertation avec la population et visant à revitaliser le centre ancien, il est apparu indispensable de restituer les accès aux berges de l'Hérault en lieu et place des terrasses de restaurants, qui seront à l'avenir positionnées sur des structures flottantes sur le fleuve. C'est pourquoi, dans le cadre de sa mission, l'aménageur a engagé une procédure d'appel d'offres en vue de la réalisation des équipements spécifiques mentionnés ci-dessus. Le coût de cet investissement est inscrit au bilan de l'opération et pris en charge par la Collectivité au titre de sa participation. En contre-partie, la Ville percevra des recettes d'occupation du domaine public. Un nouveau bilan prévisionnel porte la participation totale de la Ville à 3 813 000 € HT".

Le Maire a ensuite précisé "que cette action fait partie de celles menées sur le Cœur de Ville, afin de revitaliser le quartier. Elle sera mise en place au début de l'été et nous espérons qu'elle permettra aussi à tout un chacun de se réapproprier les espaces publics mais également le chemin du centre ville puisqu'en amont des quais de la Marine, nous sommes en train de terminer la piste cyclable reliant le Grau d'Agde à la Marine. Quant au chantier du Moulin des Evêques, il avance et sa réalisation devrait être achevée au premier trimestre 2008".

MARCHE ET DSP

Délégation du Service Public pour la restauration scolaire et municipale : avenant n°12 "Cantine.com"

Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, rappelé qu'un "traité de concession passé avec la société Avenance Enseignement et Santé pour la Restauration Scolaire et Municipale a été adopté par délibération en date du 06 avril 1992. Conformément à l'avenant n°4 du traité de concession, les parties ont décidé de l'informatisation du système d'encaissement. Afin de répondre à l'évolution des nouvelles technologies permettant notamment le paiement en ligne, la société Avenance propose l'installation d'un nouveau logiciel "Cantine.com". Cette décision a été adoptée à l'unanimité des votants moins une abstention (M. Mur).

ADMINISTRATION GENERALE

Avenants à la convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la Police Municipale d'Agde

Cette question, approuvée à la majorité des votants moins quatre abstentions (Mme Bousquet, M. Jover, Mme Chevestrier, M. Denestébe), porte principalement sur la dotation de certains agents de la Police Municipale d'Agde en Flashballs de 4^{ème} catégorie. Comme l'a expliqué Henri Calvet, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, "cet armement complémentaire mis à disposition de la Police Municipale pourra être utilisé par l'ensemble des agents titulaires d'autorisations de port d'arme de 4^{ème} catégorie. Les Flashballs sont particulièrement utiles lors des contrôles routiers ainsi que sur certaines opérations de nuit, notamment en partenariat avec la Police Nationale. Il convient donc d'ajouter un avenant à l'article 2 alinéa 4 de la Convention de Coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la Police Municipale d'Agde en date du 10 mai 2004.

Par ailleurs, les Policiers Municipaux d'Agde accompagnant parfois leurs collègues de la Police Nationale à l'Hôpital de Sète, afin d'y transporter des personnes en état d'ivresse publique manifeste et d'obtenir un certificat de non-hospitalisation, il conviendra, par un second avenant, d'inclure ces missions dans le partenariat entre les deux services".

Comme le Maire l'a ajouté ensuite, "nous faisons confiance à notre Police Municipale, qui se professionnalise de plus en plus. Nous avons déjà armé certains de ses agents et aujourd'hui, nous les dotons de Flashballs. Il s'agit d'une arme palliative, qui permettra notamment de dégager des groupes lors de rixes".

Premières leçons de démocratie selon Gilles d'Ettore.

Lettre ouverte au Maire

Le 4 Avril dernier, au nom de la municipalité, vous avez reçu avec solennité les plus jeunes de nos concitoyens nouvellement inscrits sur la liste électorale d'Agde.

Cette initiative d'accueillir les plus jeune d'entre qui accèdent aux droits et devoir de la République est à saluer, notamment à la veille des grandes échéances électorales qui donneront une ligne directrice pour les années à venir.

Ce parrainage solennel donne au nouvel électeur la conscience de son statut et de la responsabilité démocratique qu'il aura à exercer par ses choix, librement et en toute indépendance.

Cette invitation se devait d'être une de leurs premières leçons de démocratie et tout aurait été parfait si vous ne l'aviez pas en même temps détournée de son sens en n'invitant à participer à cette cérémonie les seuls conseillers municipaux de votre majorité en excluant ceux de l'opposition.

Ainsi donc, avant même de franchir la première étape démocratique, vous occultez une des valeurs essentielles de notre fondement, celle la représentativité électorale dans sa diversité et de la pluralité des opinions représentées dans nos assemblées.

S'il s'agissait d'une erreur administrative exceptionnelle, nous ne prendrions pas la plume pour nous en offusquer, **mais la répétitivité de ce genre de pratique sous votre mandature a malheureusement été érigé en mode de gestion.**

Lors de la mise en place du conseil municipal des jeunes, vous aviez déjà omis sciemment de présenter à nos plus jeunes les élus de l'opposition municipale.

Cette façon de faire inacceptable a déjà été relevée par plusieurs d'entre nous, sans changement significatif sur vos méthodes. Elle est d'autant plus regrettable que ces dénis de démocratie interviennent lors de réunions qui se devraient d'être par essence les premières leçons de démocratie.

Devant la multiplicité de ces comportements qui refusent l'esprit de la représentativité électorale nous ne pouvons que nous indigner encore une fois de vos pratiques.

Le candidat à l'assemblée législative que vous êtes, outre la neutralité qu'il aurait dû observer en période électorale, aurait pu également s'inspirer des lois d'une république dont il entend demain participer à l'évolution.

Nous vous interpellons donc une nouvelle fois et collégialement afin que la reconnaissance de tous les agathois soit respectée, quelles que soient leur idéologies, leurs opinions ou leurs valeurs.

C'est le message de respect des hommes qui aurait du parvenir à ces jeunes électeurs et non pas celui d'une première manipulation politicienne qui ne vous grandit pas et dont ils ne seront sans doute pas dupes.

Veillez, agréer monsieur le maire l'assurance de nos démocrates salutations.

**Anne-Marie Bousquet, Chantal Chevestrier,
Didier Denestebe, Bernard Jover,
Michel Mur, Régis Passerieux
Conseillers municipaux de la ville d'Agde**

Une politique culturelle active, enracinée et durable

La municipalité s'est, en matière culturelle, fixée trois objectifs : favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et au savoir, mieux valoriser notre identité agathoise et renforcer la qualité et les capacités d'accueil de nos équipements.

Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture nécessitait que l'on donne naissance à une véritable scène agathoise. C'est ce que nous sommes parvenus à faire avec la création en 2003 de la Saison Culturelle qui, depuis, chaque année, fait le plein au Palais des Congrès. Plus de 600 abonnés, amateurs de théâtre, de jazz, de musique classique et même de danse ont pu, parmi d'autres, assister à des spectacles prestigieux qui, jusqu'ici, n'avaient pas l'habitude de faire étape en Agde. C'est ainsi une programmation ambitieuse et variée qui est proposée à un public agathois dont l'engouement ne se dément pas.

La Maison des Savoirs est par ailleurs devenue un équipement dynamique dans notre paysage culturel. Il était nécessaire, dans un premier temps, de rationaliser le fonctionnement de cette structure afin d'en réduire le coût et de permettre le maintien de la gratuité de son accès. Grâce à une nouvelle organisation et à l'implication des personnels, de nombreuses activités ont pu y être développées.

Notre volonté est aussi de mieux valoriser notre identité agathoise. C'est ce que nous avons entrepris avec l'organisation de grandes manifestations comme celle qui, en septembre dernier, nous a permis de commémorer les 1 500 ans du Concile d'Agde avec le succès d'audience que l'on sait. Cet été, c'est le centenaire de la Révolution des Pioupiou de 1907 qui sera à son tour célébrée, avec la réalisation d'un spectacle son et lumière et de nombreuses autres animations à dimension pédagogique.

La restauration du Château Laurens s'inscrit aussi dans cette logique de mise en valeur de notre patrimoine culturel. Les expositions "Voyage dans l'Art nouveau" et "Du Château Laurens à la Villa Abd-El-Tif" ont permis de mieux faire découvrir, et notamment à l'ensemble des Agathois, l'œuvre qui s'est accomplie autour d'Emmanuel Laurens. Des opérations de sauvegarde du mobilier, des vitraux et de plusieurs toiles peintes ont été conduites afin de préserver des richesses laissées jusqu'ici à l'abandon et qui allaient, de fait, disparaître. D'ailleurs, dès septembre, un premier circuit de découverte de l'édifice sera ouvert au public. Ce sera une étape supplémentaire dans la longue marche qui doit mener à une réhabilitation complète du Château Laurens.

La valorisation de notre identité, cela passe aussi par l'aide et le soutien financier que nous apportons aux nombreux auteurs d'ouvrage qui se penchent sur le passé historique de notre cité. Ce n'est naturellement pas un hasard si, ces dernières années, des livres importants ont pu être édités et ainsi participer à une connaissance plus approfondie de notre passé.

Notre dernière ambition est enfin d'assurer le développement de nos infrastructures. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de mobiliser des investissements importants destinés à améliorer la qualité de nos équipements. Ainsi, si nous avons renoncé à l'organisation d'expositions pharaoniques (10 millions de francs de déficit cumulé), c'est pour nous donner les moyens d'agir durablement sur les éléments structurants de l'offre culturelle agathoise. Le Musée de l'Ephèbe en a d'ailleurs bénéficié avec la mise en place d'une scénographie digne des œuvres qu'il recèle et qui a permis enfin de saluer le travail accompli par les chercheurs agathois qui en ont fait la richesse. Il faut aussi rappeler le succès remporté depuis deux ans par la Nuit des Musées, dont le concept a été repensé cette année pour être mis en œuvre sur trois jours au sein des deux Musées de la ville.

L'investissement le plus important concerne naturellement l'aménagement de la nouvelle Ecole de Musique au sein d'un bâtiment ancien du Cœur de Ville. L'ouverture de ce nouveau site, dès septembre, tout en participant à la revitalisation de la cité historique, offrira aux 250 élèves qui le fréquenteront un lieu parfaitement adapté aux pratiques musicales et dont la configuration sera à des années lumière de l'ancien bâtiment du Lazaret, dont le plancher s'était d'ailleurs effondré. Le partenariat qui nous lie avec l'Education Nationale pour favoriser, à travers des classes à horaires aménagés, l'apprentissage de la musique, trouvera, avec cette nouvelle installation, un contexte mieux approprié à son développement.

Enfin, nous n'oublions pas les pratiques théâtrales qui sont très actives sur Agde avec trois compagnies amateurs de très grande qualité. L'ancien cinéma Richelieu sera ainsi prochainement réaménagé afin de favoriser leurs activités.

Nous n'évoquerons pas ici la réhabilitation du Cœur de Ville, de notre patrimoine architectural et de nos églises, qui constitue en soi l'une des priorités de l'action municipale. Nous ne reviendrons pas non plus sur la création de la Commission Locale du Film, qui a ouvert notre territoire aux pratiques cinématographiques, ni sur les nombreux spectacles, son et lumière et productions artistiques diverses qui vont venir, cet été, animer notre Cœur de Ville.

L'action que mène la Municipalité en matière culturelle se veut ouverte aux initiatives nombreuses des Agathois. Les pratiques artistiques les plus diverses sont largement soutenues. Le patrimoine fait l'objet de soins constants et d'investissements jusqu'ici inégalés. Enfin, de nouveaux équipements voient le jour. C'est le fruit d'une politique culturelle qui se veut tout à la fois active, enracinée et durable.

La majorité municipale



Conférence-Débat

La diététique au cœur de nos assiettes

Mardi 6 février, le Palais des Congrès accueillait près de 500 personnes à l'occasion d'une Conférence-Débat sur le thème de la diététique. Organisée par la CODERPA 34 (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) et le Centre Communal d'Action Sociale d'Agde, cette manifestation avait pour vocation première d'informer et de communiquer sur l'hygiène alimentaire. Comme l'a souligné le Professeur Jean-Louis Lamarque, "ce type d'événement est beaucoup plus précieux que toute brochure car il permet l'interactivité". Et il faut croire que le sujet intéresse, puisque, ainsi qu'il l'a fait remarquer ensuite, "je n'ai jamais vu en 20 ans de conférences une salle aussi comble ! Bravo aux services municipaux pour leur dynamisme et leur efficacité".

Le Docteur Jean Thouluc, quant à lui, a axé son propos sur l'origine de la découverte du régime alimentaire méditerranéen : "dans les années soixante, des scientifiques se sont aperçus que les habitants de certaines régions : Grèce, Crète, Italie du sud, avaient une longévité supérieure à la moyenne avec des taux de cancers et de maladies cardio-vasculaires faibles. Cette longévité est le résultat d'un mode de vie et surtout d'une alimentation particulière. On la retrouve dans d'autres pays méditerranéens dont l'un des points communs est la culture de l'olive...".

S'en est suivie une série d'explications sur la recherche du poids idéal et les méthodes proposées pour réaliser un auto-bilan, ainsi qu'un enchaînement de tableaux représentant les apports en GPL (glucides, lipides et protides) des aliments, ou bien encore des statistiques. Bref, de quoi sensibiliser l'assemblée sur les choses à faire et à ne pas faire en matière d'alimentation.

Après avoir organisé un jeu de questions-réponses, les deux conférenciers ont invité le public à une dégustation de produits méditerranéens alléchants et répondant aux exigences de la diététique... Une récompense pour toutes les bonnes résolutions que se sont donnés les futurs adeptes du régime méditerranéen !



Concert-rencontre

Un Master Class aux couleurs de la Guadeloupe

Après une rencontre pour le moins décalée avec le Bassiste Yvan Rougny, du groupe Mörglbi, la Maison des Savoirs accueillait le vendredi 9 février Fanfant ou l'enfant des Antilles. Issu d'une famille de musiciens, dont il représente la troisième génération, avec 300 albums enregistrés à son actif, Jean-Philippe attire les foules quand il s'agit de faire découvrir les plus grands rythmes caribéens, sa nouvelle méthode. Et pour cause ! "Il n'existe aucune méthode sur les rythmes afros, et pourtant il y a tant de choses à expliquer" nous confie-t-il. De la Martinique à la Guadeloupe en passant par Porto Rico, la République Dominicaine, la Jamaïque, Haïti ou bien encore Cuba, les musiques des Caraïbes n'ont plus de secrets pour ce batteur, qui y aura passé quatre années de découverte musicale, ni désormais pour le public venu assister nombreux à son Master Class.

Rendez-vous

Table ronde d'Anthropologie

Du 30 mai au 2 juin, se déroulera au Palais des Congrès du Cap d'Agde une table ronde consacrée "aux restes humains dans les fossés néolithiques". Cette manifestation est la troisième d'une série consacrée aux "morts anormaux" et aux "sépultures bizarres". Elle réunira de nombreux archéologues, anthropologues et ethnologues européens, et étudiera, dans un cadre pluridisciplinaire, les restes humains échappant aux schémas classiques (cimetière, tombes isolées, etc.). Cette table ronde est organisée par le GRAA, Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde, présidé par Jean-Paul Cros et les Unités Mixtes de Recherches de Strasbourg, Dijon et Lattes. Elle est ouverte à tout public. Renseignements au 04 67 94 76 32.

Age d'Or

Des noces d'or et plus encore...

Ce sont plus de 20 couples qui ont été mis à l'honneur vendredi 9 février en Salle des Fêtes d'Agde à l'occasion de la journée des "noces d'or, de diamant et de palissandre" organisée par le service Action Retraite du Centre Communal d'Action Sociale. 50, 60 et même 65 ans de vie commune ont ainsi été célébrés en la présence d'un grand nombre d'élus dont le Maire d'Agde, accompagné pour l'occasion de son Adjointe aux Affaires Culturelles et Sociales, Yvonne Keller, et des Conseillères Municipales Agnès Lambies et Angèle Thomasset, respectivement déléguées à l'Age d'Or et à l'Aide d'Urgence. Comme l'a souligné le Maire, "Agde est fière d'abriter en son sein des couples qui, par leur longévité, sont exemplaires pour les générations futures". Et c'est ainsi que chacun des couples s'est vu remettre un diplôme, une médaille ainsi qu'une rose. L'occasion de fêter, entre amis, un moment heureux de leur existence. Un hommage particulier a été rendu à Jean-Baptiste et Irène Toso qui se sont mariés à Clinchant, en Algérie, le 6 mai 1941, et qui ont fêté cette année leur 66 ans de mariage.



Baptême

Un duo en rouge et bleu pour la SNJA

Les rives de l'Hérault ont accueilli samedi 10 février les membres de la Société Nautique des Jouteurs Agathois venus baptiser la nouvelle embarcation de leur section de rame traditionnelle : "Lola la pitchoune". La journée avait mal commencé puisque la petite Lola n'avait pu être présente pour voir sa barque partir à l'eau, en raison d'une varicelle inopportune. La manifestation a toutefois eu lieu et après le traditionnel baptême, les rameurs et constructeurs ont pris les "rames en main" pour une démonstration de navigation aux côtés de sa grande sœur "la centenaire", qui avait quant à elle été baptisée en juin 2004.

Avec cette nouvelle embarcation, on peut dire que la SNJA se pare d'un beau duo en rouge et bleu qui sera opérationnel pour



participer à la finale de la Coupe de France les 29 et 30 septembre prochains ! Un événement d'importance puisqu'il regroupera un grand nombre de ligues.

Hubert Montels, président de la SNJA, André Tobena, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport, et Robert Bancilhon, Président de la Ligue, ont joint leurs voix pour soutenir et souhaiter bonne chance ainsi qu'une longue vie à la flotte agathoise !

Environnement - Social

Une quatrième année de partenariat fructueux avec la Lyonnaise des Eaux

Pour la quatrième année consécutive, la Lyonnaise des Eaux a remis pour un montant total de 15 000 euros de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'environnement ou du social. Cette année, grâce à l'augmentation significative des dons (en tout 2 500 euros de plus que l'an passé), une nouvelle association a pu être ajoutée à la liste des bénéficiaires. Ainsi, l'ADENA (Association de Défense de la Nature), l'ASTREV (Association de Sauvegarde du Terroir et des Ressources en Eaux des Verdisses), ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien), l'Association Syndicale autorisée des propriétaires des Verdisses et la Gaule Agathoise se sont vues remettre



chacune un chèque d'un montant de 3 000 euros afin de développer leurs actions.

Le Maire a profité de l'occasion pour remercier l'ensemble "des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour préserver notre terroir", ainsi que la Lyonnaise des Eaux, représentée par son Directeur Régional, Didier Allanos, et le responsable de l'agence agathoise, Marc Bonnieux, pour "ce magnifique partenariat qui place la Ville d'Agde au deuxième rang régional pour la qualité de ses équipements, lesquels intègrent l'ensemble de la filière et les derniers développements technologiques". Marc Bonnieux a lui aussi remercié le Maire ainsi que la commune pour "la qualité de ces quatre années de travail en commun". C'était également l'occasion pour lui d'annoncer son départ vers une autre ville et de présenter sa remplaçante, Sophie Armengaud. Afin de remercier à leur tour les responsables de la Lyonnaise des Eaux pour leur geste généreux, les représentants des différentes associations bénéficiaires leur ont remis un panier garni de produits locaux.



fixe, une façon d'aider et de soutenir moralement ceux qui vivent dehors.

Mais les actions des bénévoles de la Croix Rouge ne s'arrêtent pas là, car, comme le soulignait le Maire, "la Croix Rouge sur Agde est l'une des associations caritatives les plus dynamiques, que ce soit par son implication pour faire reculer la misère mais également en raison des missions qu'elle assure au quotidien et qui la mènent sur tous les théâtres d'opérations extérieures, comme par exemple l'aide aux personnes victimes des inondations".

Madame Andriollo a profité de l'occasion pour remercier le Maire ainsi que les services Techniques de la Ville pour "le soutien constant qu'ils nous apportent, plus appréciable que jamais à l'heure où la pauvreté avance dans le monde y compris ici, dans le département. La mise en route de la vesti'boutique permet aux personnes dans le besoin de faire leurs achats comme dans une vraie boutique, exception faite du moment où il faut payer".

Et même si la Présidente a placé la barre très haut dès son arrivée, le défi a été relevé avec brio par l'ensemble des bénévoles qui accomplissent chaque jour un travail considérable pour améliorer la vie quotidienne des plus démunis. Efforts reconnus également par le Président Départemental qui s'est associé à Mme Andriollo pour souligner "l'efficacité et la réactivité de la délégation agathoise".

De nombreux élus locaux étaient également présents à cette inauguration, signe d'une étroite collaboration avec les services municipaux, parmi lesquels le Maire de Vias, Miche Saint-Blancat, qui a vu l'un de ses habitants, un "vieux routier des mers" et futur Président des secouristes du département, Martial Pinérot, recevoir la médaille de l'Ordre National du Mérite. Les représentants des associations à vocation sociale, comme les Restos du Cœur, avaient eux aussi fait le déplacement pour partager ce moment important avec leurs amis bénévoles de la Croix Rouge. C'est du reste sur la devise de la Croix Rouge : "servir sans se servir" que s'est clôturé ce moment de convivialité où le travail de chacun a été reconnu à sa juste valeur.

N'hésitez pas vous aussi à soutenir les actions de la Croix Rouge par différents gestes. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Croix Rouge agathoise les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le mardi après-midi et le vendredi matin au 04 67 01 50 13.

Vie associative

Pour la Croix Rouge, une inauguration placée sous le signe de la solidarité



C'était une belle journée où se sont succédé les inaugurations puisque, après avoir coupé le ruban inaugural de la nouvelle maison de retraite de Vias, le Maire d'Agde, entouré du Président Départemental de la Croix Rouge, Rolland Bigot, et de la Présidente de la délégation d'Agde, Georgette Andriollo, a inauguré officiellement, en ce 7 mars, le nouveau local de la Croix Rouge.

Installée depuis trois ans au n°2 du chemin de la Vallée à Agde, celle-ci dispose d'un local de près de 200 m² que lui prête gracieusement la Ville. L'effectif de huit personnes, coordonné par Madame Pegaz, accueille quatre fois par semaine dans sa "vesti'boutique" toutes les familles modestes, qui souhaitent acheter des vêtements pour des prix allant de 1 à 2 euros. Trois fois par semaine également, le café est offert aux sans domicile



Rencontre

Festival de Tarot : une 7^{ème} édition placée sous le signe de la passion

Que l'on vienne de Bretagne ou même du Pacifique Sud, la distance ne compte pas lorsqu'il s'agit de se retrouver autour d'une table, pour assouvir sa passion du tarot. C'est ce qu'ont démontré les quelque 800 joueurs venus, du 29 mars au 1^{er} avril, disputer le 7^{ème} Festival de Tarot au Casino du Cap d'Agde. Organisé par les Comités Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, ce grand tournoi fait office, pour les initiés, de prélude aux qualifications en Championnat de France. Malgré la concentration qui se lisait sur les visages, l'ambiance est restée détendue. D'ailleurs, comme l'a souligné l'un des deux organisateurs, Régis Rami (cela ne s'invente pas !), il existe deux types de tarots : celui de compétition et celui de loisir. Et "ici, tout le monde peut venir jouer, néophytes ou avertis".

Il est vrai qu'il y en avait pour tous les goûts, de la triplète à la quadrette en passant par le grand libre. D'ailleurs, la meilleure preuve du succès de ce tournoi réside dans le nombre de ses participants, de plus en plus nombreux d'année en année. Quoi de plus naturel il est vrai pour l'un des plus vieux jeux de cartes du monde, qui compte aujourd'hui 15 millions de joueurs en France dont 6 millions de réguliers.

Résultats et classement final

• Vendredi 30 mars 2007

- **Triplettes : Moumid Ait Aissa, Georges Marc et Frédéric Prunelle de Midi-Pyrénées avec 62,5 %**
- **Quadrettes : Kamel Bousba, Richard Jakob d'Ile de France, Bertrand Léonard du Vaucluse et Chantal Gorphe de Midi-Pyrénées avec 83 points match**

• Samedi 31 mars 2007

Grand prix du Casino en donnes libre : Bruno Armengaud de Castres avec 2 404 points, suivi par Richard Jakob d'Ile de France avec 2 250 points et Jean-Louis Sablairoilles de Midi-Pyrénées avec 1 994 points

• Dimanche 1^{er} avril 2007

Grand prix d'Agde en donnes libre : Gérard Pujol du Languedoc-Roussillon avec 1 972 points, Richard Jakob d'Ile de France avec 1 784 points et Jean-Claude Mousset avec 1 764 points

• Challenge 2007 récompensant les meilleurs sur les 3 jours de tournois

- 1- **Richard Jacob, Ile de France**
- 2- **Rachid Zaha, Midi-Pyrénées**
- 3- **Romarc Kerveillant, Midi-Pyrénées**

Talent

Super Mamie... mais aussi poète

Si Jacqueline Laclare, qui a participé le 26 novembre dernier à l'élection de "Super Mamie Languedoc-Roussillon", n'a pas été élue, on peut assurément lui décerner le premier prix de poésie ! Cette habitante de Saint-Thibéry apprécie en effet de manier la rime et l'alexandrin. Un talent qu'elle vous fait aujourd'hui partager dans les colonnes de notre journal avec ce poème, qu'elle avait composé pour l'occasion.

"Agde, entre Méditerranée et Hérault

Généreuse et fière

Debout, entre ciel et terre

Eternelle cité de l'Ephèbe

Agde, le Grau, le Cap, un séjour enchanteur

Grande dans son décor et belle dans son cœur

Donne ce soir une âme aux mamies poétesses

Exprimant librement leur touchante tendresse

Mamie tendresse, mamie bonheur

A tes petits enfants, tu donnes tout ton cœur

Main dans la main, des rêves plein la tête

Il restera des liens, des souvenirs de fête

Et des joies partagées qui parleront de toi."

Saison Culturelle

Après "La Sainte-Catherine", "Love Letters" investit la scène du Palais des Congrès

Ce sont deux spectacles de très grande qualité qui se sont succédé sur la scène du Palais des Congrès en février et mars dans le cadre de la Saison Culturelle. Le premier, "La Sainte-Catherine", s'est joué le 28 février devant une salle comble. Cette comédie de Stéphan Wojtowicz, qui a obtenu en 2006 le Molière du meilleur auteur, se déroule après-guerre. L'histoire se passe en novembre 1919 dans un hôtel de province transformé pour l'occasion en hôpital de campagne et où vont se rencontrer Alphonse Plumet, pauvre Poilu, qui a perdu plusieurs doigts de pied sur le Chemin des Dames, Catherine, infirmière très active et dévouée, le capitaine Martin Cazeaux, médecin-chef à la tête de l'hôpital, amoureux transi et dépassé par les événements, et enfin le grand Gilbert Grancouraud, sculpteur mandaté par la République, injustement méconnu et qui vient réaliser un monument à la mémoire des Poilus. La rencontre de nos quatre protagonistes va créer dans l'hôpital un mini séisme. Comme l'explique le metteur en scène, "La Sainte Catherine n'est pas une page de plus sur la guerre de 14-18, mais bel et bien une satire sur la difficulté de survivre



après un tel cataclysme et de se construire une nouvelle existence malgré tout”.

Autre pièce, autre thème : celui des sentiments, lors de la représentation de “Love Letters”, d’après une pièce de A.R. Gurey, montée pour la première fois à New York en 1989. Très vite devenue un classique du théâtre contemporain américain, celle-ci a été traduite dans plus de trente langues et reprise dans le monde entier, aussi bien par des professionnels que par des comédiens amateurs.

La mise en scène, signée ici par Sandrine Dumas, met à l’honneur un talentueux duo de comédiens : Anouk Aimée, dans le rôle d’Alexa, et Jacques Weber, qui a remplacé depuis sa disparition le merveilleux Philippe Noiret dans le rôle de Thomas. Le décor est simplement composé d’une longue table de banquet de part et d’autre de laquelle les deux acteurs prennent place, en faisant abstraction l’un de l’autre. Durant 1h30, Alexa et Thomas relisent les lettres qu’ils se sont écrites tout au long de leur vie. Des lettres d’amours dans lesquelles ces deux amis/amants se lancent tour à tour des appels au secours que bien souvent l’autre n’entend pas. Parfois drôles, souvent tristes, ces lettres provoquent une certaine émotion qui submerge le spectateur. Une émotion rendue encore plus palpable grâce à la voix des deux comédiens. “Love Letters” est une pièce qui n’a nul besoin d’une imposante mise en scène. Le texte se suffit à lui-même, surtout quand il est servi par deux acteurs de talents comme Anouk Aimée et Jacques Weber. Le public, venu nombreux assister à la représentation, a pu vivre ce soir-là un pur moment de théâtre pour ce qui était la dernière pièce de cette Saison Culturelle, laquelle s’est poursuivie en musique le 20 avril avec l’Ensemble Instrumental Terrisse.



Emploi

Un printemps prometteur avec la Bourse aux Emplois Saisonniers

Le 23 février, s’est tenue au Palais des Congrès la traditionnelle Bourse aux Emplois Saisonniers organisée par l’ANPE. Son but : répondre aux besoins saisonniers des entreprises liées principalement à l’activité touristique d’Agde et de notre région. Activité qui, en 2006, recensait près de 79 000 emplois salariés pour quinze millions de touristes venus sur les terres ensoleillées du Languedoc-Roussillon, quatrième destination touristique de France et plus précisément du Cap d’Agde, première station touristique de France en termes de nuitées.



Les employeurs ont été nombreux à répondre présents, travaillant main dans la main avec l’équipe de l’ANPE d’Agde, laquelle a su faire preuve, cette année encore, de rapidité et d’efficacité malgré la forte affluence. Du côté des candidats, pour certains étudiants, pour d’autres en recherche d’emploi, pas moins de 5 000 personnes venues de tous horizons avaient fait le déplacement, un chiffre en augmentation par rapport à l’an passé.

Pour la directrice de l’agence locale, Mme Mendez, qui a succédé à M. Pueyo, “la satisfaction des employeurs quant à l’aspect qualitatif des candidatures a atteint les 90 %, ce qui est très positif. Quant aux demandeurs d’emplois, ils étaient mieux préparés et plus motivés encore que l’an dernier”.

Le Cap d’Agde recense plus de 10 % des offres de la région. Autant dire qu’il constitue une étape incontournable pour les jeunes à la recherche d’un “job d’été” ou pour les saisonniers professionnels.





Formation

Forum des Métiers : pour bien choisir sa formation après la troisième

L'orientation en 3^{ème} ? Un moment important de la scolarité. C'est en effet en dernière année de collège que les élèves doivent choisir entre deux voies de formation : la voie professionnelle, qui prépare à une formation spécialisée et à l'apprentissage d'un métier et la voie générale, qui passe par le bac suivi d'études supérieures.

Que faire après un BEP ? Choisir la mécanique ou la comptabilité ? Envisager des études longues ou courtes après le bac ? Aller vers les sciences ou la littérature ? ... C'est pour répondre à toutes ces questions que les deux collèges d'Agde : René Cassin et Paul-Emile Victor ont décidé de s'associer avec le Département Sports Loisirs et Jeunesse de la Ville pour organiser le 24 mars un grand Forum des Métiers. 48 professionnels et environ 300 collégiens se sont ainsi retrouvés au Palais des Congrès afin d'échanger autour d'une table. Les conversations se sont orientées naturellement vers les joies et richesses apportées par le métier choisi mais aussi les difficultés que l'on peut être amené à rencontrer. Camille, 13 ans, qui étudie le piano depuis de nombreuses années, aimerait devenir pianiste professionnelle. Le directeur de l'École de Musique, François Durand, a pris le temps de l'écouter et de la conseiller sur les différentes possibilités qui s'offraient à elle. Julien, quant à lui, aimerait devenir médecin. Il sait que les études sont longues mais c'est déjà pour lui une certitude, "*je réussirai !*". Laure hésite encore. Elle est tentée par le métier de photographe mais la profession de détective privé l'attire également...

Devant la réussite de ce Forum, les organisateurs envisagent de renouveler l'opération l'an prochain avec davantage d'intervenants et d'y associer les collèges des communes voisines. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Point Information Jeunesse au 04 67 94 67 91.

Tradition

Le Pierrou jugé et brûlé en place publique

Cette année, le Pierrou a encore fait parler de lui ! A son actif, des vols de charrette et de raisin, le changement de sens de certains ronds-points, plusieurs perturbations dans le centre-ville et une fois encore, la disparition des "bijoux" de l'Ephèbe... Attrapé en Cœur de Ville le 19 mars dernier, alors qu'il tentait de commettre de nouveaux méfaits, ce vilain personnage a été attaché puis promené en cortège dans les rues d'Agde, de la rue Jean Roger à la Promenade en passant par les rues Honoré Muratet et Louis Bages. Pour finir, il a été jugé sur la place de la Belle Agathoise vers 19h. Son avocat a bien essayé de plaider sa cause, mais ce "mauvais garçon", comme l'ont chanté les membres du Comité des Fêtes d'Agde, organisateurs de la manifestation, n'a pu échapper à la terrible sentence du juge. "*// doit être brûlé sur-le-champ*" a ordonné ce dernier. Et c'est devant les yeux de tous les spectateurs, parmi lesquels avait pris place Marc Mespoulet, Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative, que l'infâme Pierrou s'est embrasé. Délivré de leur ennemi, les Agathois présents ont décidé de faire la fête, laquelle a pris fin en musique avec la Peña del Sol.





Golf

Grand Prix de la Ville d'Agde

Les 17 et 18 mars, 132 golfeurs, dont 27 féminines, se sont affrontés sur le magnifique Golf du Cap d'Agde pour y disputer le Grand Prix de la Ville d'Agde. Un rendez-vous qui marque désormais le coup d'envoi de la saison golfique. Cette année encore, le plateau était très relevé, avec la présence des meilleurs joueurs amateurs français, lesquels étaient en quête de leurs premiers points pour le classement National. Du côté de la météo, le vent, qui soufflait en rafales, a rendu le parcours sélectif. D'ailleurs, au terme du premier tour, samedi, seuls deux joueurs ont rendu une carte de 71 soit 1 coup sous le par. Le dimanche, à l'issue du deuxième tour, qui s'est joué avec les mêmes conditions météo, la lutte a été acharnée pour remporter ce premier trophée national.

La remise des prix a eu lieu le dimanche soir en présence de M. Alias, Président de la Ligue de Golf du Languedoc-Roussillon, de Claude Goudard, Directeur du Golf et d'André Tobena, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport qui, avant de remettre les récompenses, a tenu à féliciter tous les participants ainsi que toute l'équipe du Golf. Au nom du Maire, il a rappelé que *"la Ville est fière d'accueillir une compétition de golf de ce niveau. Ce sport est une excellente école de la citoyenneté car elle apprend le respect, respect des autres mais aussi respect de l'environnement. De notre côté, nous continuons à améliorer l'accueil et le parcours afin que les joueurs puissent évoluer dans des conditions optimales"*. Les vainqueurs du Grand prix du Cap d'Agde 2007 sont Olivier Nier, de Nîmes Campagne, et Inès Lescudier, d'Aix Marseille. A noter que la deuxième place, chez les dames, est revenue à Maria Sosnina, du Cap d'Agde, avec un score de 165.



Maëva Verdu couronnée Miss Agde 2007

C'est au terme d'un repas spectacle organisé par le Comité des Fêtes d'Agde en Salle des Fêtes que Maëva Verdu, 16 ans, a été élue Miss Agde 2007, le samedi 7 avril.



Le jury était composé de Marc Mespoulet, Conseiller Municipal délégué à la Vie associative, d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, d'André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et de Colette Layat de RTL2. Cette année, le concept de la soirée avait été renouvelé sous l'impulsion du nouveau Président du Comité, Philippe Erill. Entre deux spectacles "cabaret" et des présentations de mode, les prétendantes ont défilé en tenue de soirée puis en tenue de ville et enfin en maillot de bain, permettant au jury de juger de leur plastique, et au public de mieux les apprécier grâce à une avancée de scène judicieusement placée au milieu des tables.

Après les délibérations d'usage, le résultat a été annoncé. Emilie Bertolini a été élue Seconde Dauphine, Cory Estournet, Première Dauphine, puis le Maire a couronné Maëva Verdu Miss Agde 2007, au milieu des applaudissements. C'est donc elle qui va désormais *"porter haut les couleurs de notre ville"* comme l'a déclaré le Maire.





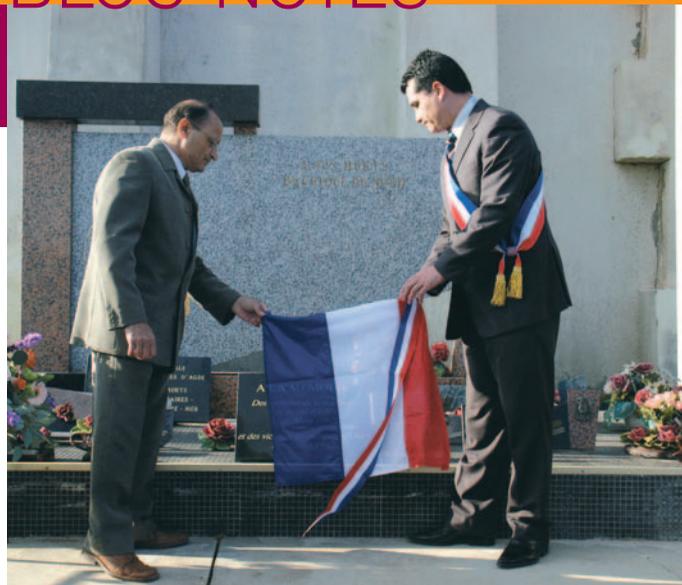
Commémorations

Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie

S'il est une guerre qui a meurtri les esprits, c'est assurément la guerre d'Algérie. En ce mois de mars, deux cérémonies commémoratives ont eu lieu afin d'honorer les victimes de deux épisodes marquants de ce douloureux conflit.

La première célèbre le cessez-le-feu du 19 mars 1962, lequel a mis un terme à cette guerre. En ce 19 mars 2007, soit 45 ans après les faits, la présence nombreuse des anciens combattants, des autorités civiles et militaires a permis d'honorer dignement et solennellement la mémoire des disparus. Les Conseillers Municipaux Marc Mespoulet et Pierre Oller ont assisté à la cérémonie aux côtés de René Chiroux, président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, et tenu à déposer une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts. Au terme de cette cérémonie, une remise de décorations a eu lieu en Salle des Fêtes, qui a permis d'honorer six récipiendaires : Jean Orsuto a reçu la Croix du combattant, Daniel Soulliaert la Médaille d'engagé volontaire, Louis Germain la Médaille de reconnaissance de la nation, Claude Devellenne et Fulbert Massolin la Médaille commémorative d'Algérie tandis qu'une Médaille commémorative à titre posthume était décernée à Pierre Fournier.

La deuxième cérémonie a commémoré l'un des épisodes les plus sombres de la guerre d'Algérie, celui de la fusillade de la rue d'Isly, à Alger, le 26 mars 1962, soit une semaine après la signature des accords d'Evian. Le bilan est lourd : plus de 80 morts et quelque 200 blessés. Le 26 mars 2007, au Cimetière d'Agde, un hommage a été rendu aux Français tombés en ce jour funeste de mars 1962, en présence du Maire, de Robert Craba, Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, d'une partie du Conseil Municipal, des associations patriotiques, ainsi que de nombreux Agathois originaires d'Algérie. Le Maire a rappelé *"combien la République a été ingrate"*. Toutefois, il a souligné la nécessité qu'il y a à entretenir le souvenir de ces épisodes marquants de notre histoire nationale. Robert Craba a quant à lui associé la fusillade de la rue d'Isly au massacre d'Oran, une autre date marquante du conflit



d'Algérie qui fit, le 5 juillet 1962, 3 000 morts *"sacrifiés au nom de la raison d'Etat"*. *Nous garderons toujours le goût amer de cette injustice et de cette inhumanité. Nous avons aujourd'hui un devoir, celui non seulement de ne pas oublier ce qui s'est passé ces jours là, mais aussi, au-delà de nos propres existences, celui de faire savoir à nos descendants et à tous ceux qui perpétueront la France ce qui est arrivé"*. Le Président, accompagné du Maire, a ensuite dévoilé une plaque commémorative de ces deux événements, devant laquelle se sont recueillies avec émotion les personnes présentes.

Au revoir, Monsieur Catanzano



Le 21 février dernier, Robert Catanzano, Agathois de toujours, a tiré sa révérence à l'âge de 83 ans. Elu de 1989 à 2001, il a, durant douze ans, siégé au Conseil Municipal en tant qu'Adjoint à l'Environnement puis à la Sécurité.

Mais avant cela, Robert Catanzano, a beaucoup voyagé. Pendant la guerre de 39-45, il s'est engagé comme volontaire dans la marine militaire, puis il a été officier mécanicien sur des bateaux de marine marchande, naviguant ainsi de Tahiti jusqu'aux Iles Galapagos. Une fois à terre, il est devenu expert, chargé d'homologuer les cargos et les bateaux de fret pour la société Véritas.

Robert Catanzano avait une deuxième passion : la moto. C'est ainsi qu'avec son ami d'enfance André Bordères, ancien élu également, il avait fondé le premier Moto-Club Agathois. Ce penchant pour les deux roues l'avait amené à ouvrir, pendant quelques temps, un magasin rue de l'Amour.

Intéressé par la politique, Robert Catanzano faisait parti des Radicaux de Gauche. Un engagement qui l'avait mené jusqu'à la Mairie d'Agde où, durant deux mandats, de 1989 à 2001, il a participé activement à la vie municipale en sa qualité d'Adjoint au Maire. Cet homme gentil, discret et disponible, était toujours respectueux des autres et reconnu pour sa générosité. A sa famille, la Ville d'Agde adresse, par cet hommage, ses plus sincères condoléances.

Nouveau !

Le CCAS innove avec un atelier "Relais Mémoire"

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec l'association BADJ et le Lions Club d'Agde, propose un atelier intitulé "Relais Mémoire", destiné aux personnes souffrant de troubles importants de la mémoire ou atteintes d'une maladie de type Alzheimer ou autres.

Ces personnes seront chaleureusement accueillies dans un espace aménagé à cet effet au Foyer de la Calade d'Agde, où elles pourront pratiquer des activités de stimulation corporelle et sensorielle, avec le soutien de professionnels.

Cet atelier "Relais Mémoire" est gratuit et se tiendra chaque 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 14h30 à 16h30 au Foyer de la Calade, avenue du 8 mai 1945, à Agde.

Un transport gratuit par minibus est prévu depuis le domicile des personnes.

Cette action innovante a pour objectif de préserver et de restaurer l'autonomie des personnes, afin de leur permettre de continuer à vivre à leur domicile et ce dans les meilleures conditions, tout en permettant aux familles de "souffler un peu".

De plus, la présence à cet atelier d'une assistante sociale du CCAS permettra aux aidants naturels d'être écoutés, conseillés et soutenus dans la prise en charge de leur parent.

Cet atelier ouvrira en ce mois de mai 2007.

Pour en savoir plus sur cet atelier, vous pouvez contacter le CCAS, service Aide Légale et Administrative, 1^{er} étage de l'espace Mirabel, à Agde. Tél. 04 67 94 60 60

Une Fête des Voisins européenne

Cette année, les Agathois ont redoublé d'imagination et déployé un véritable enthousiasme pour l'organisation de la Fête des Voisins. Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de sites qui sont déjà recensés sur l'ensemble des quartiers de la Ville. Plusieurs manifestations se dérouleront au Cœur de la Cité d'Agde, sur les quais du Grau d'Agde avec les "Corsaires et Amis des Quais". Une nouveauté cette année : "Ports en Fête" au Cap d'Agde où les plaisanciers de notre station pourront, via Internet, faire la Fête en direct avec nos voisins européens.

Une Fête des Voisins qui s'adresse à toutes et à tous, petits et grands, il y en aura pour tous les goûts. Dans toute la France et en Europe, le mardi 29 mai, les habitants des quartiers et des villes inviteront leurs voisins à prendre un verre pour développer des valeurs de convivialité.

NAISSANCES

BEL Louise - GINTING Rayan - FISSOUNE Anas - DUBOIS - LAIGO Lilou - HILT Pascal - MARCO Louison - DEHENNE Pauline - BARBAUT Julie - OUADAH Mélila - AUBRY Yannis - AGRELO - FISSOT Léna - DORS Chloé - ÇOBANOGLU Aylin - NEVES Chloé - ALAUX - PIERRON Lenny - BENAVIDES Loukis - GIRAUD Margot - VOILEQUÉ Manon - SENEGAS Anaïs - BRUGIRARD Jordan - ZEMMOURI Djacim - MEKKI Salma - SENEGAS Donovan - FRANCO Dan - LEBLOND Chana - ARNAUD Alana

MARIAGES

COUSINIER Grégory et BOGGIANO Laëtitia - CANTON Axel et PAPPALARDO Anne-Lise - VERDEIL William et ROGER Mélanie

DÉGÈS

RINGUET Georges, 74 ans - MILANDRE Gaston, 85 ans - TOUILLON Gérard, 60 ans - LAURIE Gaston, 91 ans - RINGUET Georges, 74 ans - GUILLY Magdeleine veuve BARBOT, 89 ans - REPAIRE Marcelle, 85 ans - VAUTRIN Claire veuve CARTAYRADE, 92 ans - VEY Yvonne, 79 ans - SAINT AROMAN Pierre, 68 ans - MIQUEL André, 73 ans - COUSINIER Jean Pierre, 62 ans - BAUGUIL André, 69 ans - CALVET Suzanne veuve AVÉROUS, 94 ans - ROUX Robert, 86 ans - GARRIGUES Ginette, 78 ans - BARBUT Françoise veuve SIMOPOULOS, 77 ans

Agde
La Cité d'Agde - Le Cap d'Agde - Le Grau d'Agde - La Tamarissière

La fête des voisins

Immeubles en fête
mardi 29 mai 2007

Information en Mairie d'Agde : Tél. 04 67 94 65 21
et sur www.immeublesenfete.com

Logos of sponsors: Agde, Agde Tourisme, Agde Habitat, Agde Habitat 3, Agde Habitat 4, Agde Habitat 5, Agde Habitat 6, Agde Habitat 7, Agde Habitat 8, Agde Habitat 9, Agde Habitat 10, Agde Habitat 11, Agde Habitat 12, Agde Habitat 13, Agde Habitat 14, Agde Habitat 15, Agde Habitat 16, Agde Habitat 17, Agde Habitat 18, Agde Habitat 19, Agde Habitat 20, Agde Habitat 21, Agde Habitat 22, Agde Habitat 23, Agde Habitat 24, Agde Habitat 25, Agde Habitat 26, Agde Habitat 27, Agde Habitat 28, Agde Habitat 29, Agde Habitat 30, Agde Habitat 31, Agde Habitat 32, Agde Habitat 33, Agde Habitat 34, Agde Habitat 35, Agde Habitat 36, Agde Habitat 37, Agde Habitat 38, Agde Habitat 39, Agde Habitat 40, Agde Habitat 41, Agde Habitat 42, Agde Habitat 43, Agde Habitat 44, Agde Habitat 45, Agde Habitat 46, Agde Habitat 47, Agde Habitat 48, Agde Habitat 49, Agde Habitat 50.

7^{ÈMES} JOURNÉES DU TERROIR

AGDE

6 villages

3^{ème} Compétition
Internationale
de pêche aux leurres

Animation
Découverte
de la tradition taurine
et course à la cocarde

Marché
du terroir et artisanat d'Art

Tournoi
de joutes

Spectacle équestre
et démonstration
de rapaces pour la chasse

9|10
juin 07
Parc Château
Laurens

Rens. 04 67 01 41 03



SODÉAL